



AMINE MAKBOULE, AMBASSADEUR DE LA PALESTINE AU MIDI LIBRE :  
**“NOUS ALLONS JUGER ISRAËL  
 POUR CRIMES DE GUERRE”**

Page 24

**CRASH D'UN BOEING  
 737 UKRAINIEN EN IRAN**

**176 MORTS  
 ET AUCUN  
 SURVIVANT**

Page 24

ISSN : 1112-7449

**MIDI**

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3889 | Jeudi 9 janvier 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**MÉTRO D'ALGER/ LIGNE  
 HAÏ EL BADR**

**LE TRAFIC  
 SUSPENDU  
 DEMAIN**

Page 24

**RÉFÉRENDUM POPULAIRE ET ADOPTION PAR LE PARLEMENT**

# TEBBOUNE FIXE LES RÈGLES DE LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Page 3



**RÉFORME DE L'ÉCOLE**

**LES  
 PROPOSITIONS  
 DES SYNDICATS**

Page 5

**AMBASSADE US À ALGER**

**UNE “ALERTE  
 SÉCURITÉ” ÉMISE POUR  
 LEURS RESSORTISSANTS**

Page 4



2

**éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Blida et M'Sila**

9

**morts dans des accidents de la route en 24 heures**

82

**personnes arrêtées et des psychotropes saisis, à Alger et Relizane**

## Le ministère de la Justice recrute 232 postes à pourvoir

Le ministère de la Justice s'apprête à procéder à une importante opération de recrutement, afin de renforcer les personnels administratifs et autres. En effet, il s'agit de pas moins de 232 postes budgétaires ouverts, au niveau national. Ils concerneraient quelque 161 postes, en qualité de greffiers divisionnaires au niveau national. A noter, que la condition sine qua non, pour participer à ce concours sur titre, est d'être titulaire des diplômes exigés. Une licence en sciences juridiques et administratives, ainsi qu'une formation spécialisée pendant une année. 34 autres postes sont ouverts pour le grade de secrétaire greffier. Un diplôme du baccalauréat ou titre reconnu équivalent et une formation spécialisée de deux ans, sont demandés pour accéder à ce grade. Pour postuler aux 27 postes de commis greffiers offerts, il est exigé un niveau de troisième année secondaire, une attestation en informatique ou attestation en bureautique, et une formation durant plus de trois mois. Quant aux dix postes d'agent de greffe, les conditions du concours portent sur la nécessité de posséder un certificat de scolarité, justifiant le niveau de troisième année secondaire et une forma-



tion préparatoire de trois mois. Les dossiers de candidature doivent être déposés au niveau des Cours de justice du lieu de résidence du candidat, dans un délai de 15 jours à partir de la date de la première publication de l'avis, soit avant le 15 janvier prochain.

## Yennayer : La journée du dimanche 12 janvier 2020 chômée et payée



La journée du dimanche 12 janvier 2020, coïncidant avec le 1er jour de l'An amazigh (Yennayer), sera chômée et payée, pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, indique mardi un communiqué commun de la direction générale de la Fonction publique, et du ministère du Travail, de

l'Emploi et de la Sécurité sociale.

"A l'occasion d'Amenzu n Yennayer, jour de l'An amazigh, et conformément à la loi n 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du dimanche 12 janvier 2020 est chômée et payée, pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué. Toutefois, "les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", souligne la même source.

## Grippe saisonnière: Deux décès à Tébessa et Bordj Bou Arreridj

Deux (2) personnes, âgées respectivement de 38 et 51 ans, sont mortes ces derniers jours des suites de complications de la grippe saisonnière, dans les wilayas de Tébessa et de Bordj Bou Arreridj, a précisé le Dr Derrar, dans une déclaration à l'APS, invitant les groupes de population à risques, à se faire vacciner contre cette grippe, dont le pic est attendu pour le mois prochain.

Le responsable a fait état d'un grand nombre de cas de grippe saisonnière, enregistrés à ce jour malgré, a-t-il dit, un "hiver moins rigoureux qu'à l'accoutumée". La plupart des cas ont été hospitalisés, a-t-il ajouté, prévenant que l'épidémie va se propager dans les prochains jours.

A cet égard, le Dr Derrar a tenu à souligner, que l'Institut Pasteur disposait de près de 100.000 doses de vaccin antigrippal, sur les 2,5 millions de doses importées pour cette année, affirmant que des doses supplémentaires seront importées en cas d'épuisement de ce stock et de changements brusques de températures susceptibles d'augmenter la propagation de l'épidémie.



Il a souligné, que la vaccination devrait être "obligatoire" pour les corps médical et paramédical, qui sont exposés au virus, ce qui nécessite une prévention lors de l'exercice de leurs fonctions, à l'instar de ce qui est en vigueur dans plusieurs pays. Par ailleurs, le Dr Derrar considère, que le vaccin antigrippal constitue "l'unique moyen" pour protéger les catégories les plus exposées au virus, à l'instar des malades chroniques, des femmes enceintes, des personnes âgées et des enfants, outre le renforcement des mesures préventives, appelant à "isoler" les malades pour éviter la contagion.

D  
I  
L  
I  
T

## Mohamed Samy Agli, président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) :

"Nous espérons que la Loi de finances 2020 sera modifiée par une Loi de finances complémentaire, qui doit traduire la volonté politique actuelle et les engagements du Président, notamment ceux en relation avec l'allègement fiscal et la suppression de la TAP"

## Belgique De petits lingots d'or de 18 carats placés dans les galettes, à la place de la fève

Les pâtisseries de France et de Belgique multiplient les initiatives originales, pour donner envie d'acheter leurs galettes des rois. Cette année, ils ont encore été plusieurs à remplacer les traditionnelles fèves par des lingots ou pièces en or, voire à faire gagner de précieux bijoux par tirage au sort. Sur les mille galettes des rois mises en vente cette année par la boulangerie "Le grain de plaisir", d'Espierre-Helchin, en Belgique, deux contiennent une surprise de taille. Un petit lingot d'or 18 carats, d'une valeur de 300 €, y remplace cette année la traditionnelle fève, rapporte *La Province*, relayé par *Capital*. Pour devenir "le roi de L'Épiphanie", il faut acheter une galette dans l'établissement, au cours de l'un des deux premiers week-ends de janvier, explique le magasin, situé non loin de la frontière française, sur sa page Facebook. "Être gourmand n'a jamais été aussi alléchant", assurent les responsables de la boulangerie.

### Des bracelets à gagner chez Pierre Hermé

Chaque année, les initiatives de ce genre se multiplient, en Belgique comme en France. Le média belge *La Libre* relate ainsi, que la maison De Weerdts a caché une pièce d'or 18 carats dans six de ses galettes. C'est la deuxième année consécutive, que le pâtissier de Bruxelles met en place cette opération. En France, Pierre Hermé a aussi décidé de frapper un grand coup, note *Le Figaro*. Quinze bracelets de la joaillerie Messika, estimés à près de 2.000 €, sont à gagner par tirage au sort. Ce dernier sera effectué parmi les personnes ayant acheté une galette infiniment amande Royal Monceau, dans laquelle se trouve une fève-bijou.

RÉFÉRENDUM POPULAIRE ET ADOPTION PAR LE PARLEMENT

# Tebboune fixe les règles de la révision constitutionnelle

*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a tracé, dans une lettre de mission adressée mercredi à M. Ahmed Laraba, président du Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, les principaux axes de propositions et recommandations, autour desquels le Comité doit mener sa réflexion, en soulignant que les conclusions des travaux, traduites dans un rapport et un projet de loi constitutionnelle, devront lui parvenir dans un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour. Voici le texte intégral de la lettre:*

"M. Ahmed Laraba,

Comme vous le savez, j'ai placé à la tête des priorités de mon mandat à la présidence de la République, l'amendement de la Constitution, pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République afin de réaliser les revendications de notre peuple, exprimées par le mouvement populaire.

A cet égard, une révision profonde de la Constitution est souhaitable et nécessaire. Elle est souhaitable, car elle permettra la consécration de la volonté souveraine et des aspirations légitimes de notre peuple, à travers l'organisation d'un référendum sur lequel je me suis engagé pour l'adoption de la nouvelle Constitution.

Elle est nécessaire, car seule une révision profonde de la Constitution est à même de permettre la rénovation des modes de gouvernance, à tous les niveaux de responsabilité, et particulièrement, au niveau des plus hautes institutions de la République. Dans ce cadre, je me suis engagé clairement pour mettre en place une nouvelle Constitution, qui prémunira le pays contre toute forme d'autocratie, garantira la séparation des pouvoirs, assurera leur équilibre, confortera la moralisation de la vie publique, et protégera les droits et libertés du citoyen.

Pour ce faire, j'ai décidé de mettre en place un Comité d'experts chargé de formuler des propositions et recommandations, ayant pour objet de conforter l'ordre démocratique, fondé sur le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir, d'assurer une réelle séparation et un meilleur équilibre des pouvoirs, en introduisant davantage de cohérence dans le fonctionnement du pouvoir exécutif, et en réhabilitant le Parlement, notamment dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement, d'améliorer les garanties de l'indépendance des magistrats, de renforcer et de garantir l'exercice effectif des droits des citoyens, et de réhabiliter les Institutions de contrôle et de consultation.

Je voudrais d'abord vous remercier d'avoir bien voulu accepter d'animer les travaux de ce Comité, composé de compétences nationales affirmées. Que ces personnalités qui vous accompagnent au sein de ce Comité, trouvent ici l'expression de mes vifs remerciements.

Conformément à mes engagements susmentionnés, je vous invite à mener votre réflexion et à me faire vos propositions et recommandations, autour des axes suivants:

1. Le premier axe concerne le renforcement des droits et libertés des citoyens. La réflexion doit porter sur l'élargissement et l'enrichissement des espaces de liberté du citoyen, à la fois, par la consécration de nouvelles libertés individuelles et collectives, le cas échéant, et la consolidation des droits constitutionnels garantis. Il s'agira de donner un contenu et un sens aux droits et libertés consacrés et de protéger particulièrement la liberté de manifestation pacifique, et la liberté d'expression



et de la presse écrite, audiovisuelle et sur les réseaux d'information, qui doivent s'exercer librement sans porter atteinte à la dignité, aux libertés et aux droits d'autrui. 2. Le deuxième axe traitera de la moralisation de la vie publique et de la lutte contre la corruption. Le Comité devra examiner et proposer des mécanismes, propres à éviter les conflits d'intérêts entre l'exercice des responsabilités publiques et la gestion des affaires, de sorte à soustraire à l'influence de l'argent, la gestion des affaires publiques. La réflexion doit porter également, sur les moyens de renforcer davantage les mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption, y compris l'implication de la société civile, dans cette œuvre de salubrité publique.

La réflexion devra s'étendre aussi à la réhabilitation et au renforcement des Institutions de contrôle, de manière à conférer à leur action plus d'effectivité dans la protection du patrimoine et des deniers publics.

3. Le troisième axe portera sur la consolidation de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs. Il s'agira particulièrement, de promouvoir l'action politique dans sa principale fonction d'impulsion et d'animation de la vie publique, dans le respect des règles démocratiques fondées sur les principes d'alternance au pouvoir et de promotion du pluralisme politique.

A ce titre, il conviendra spécifiquement d'assurer un fonctionnement harmonieux des pouvoirs, par la redistribution des pouvoirs au sein de l'Exécutif et la mise en place de contre-pouvoirs efficaces, destinés à éviter toute dérive autocratique. Dans ce cadre, il importe particulièrement de rendre immuable et intangible, la limitation du mandat présidentiel à un seul mandat, renouvelable une fois. Ne faut-il pas également réhabiliter le rôle des partis politiques, en tant qu'acteurs incontournables dans l'animation de la vie politique de la Nation?

4. Le quatrième axe portera sur le renforcement du pouvoir de contrôle du Parlement. Il s'agira à ce niveau, de mettre en place des mécanismes efficaces permettant au

Parlement d'exercer pleinement ses missions dans le contrôle et l'évaluation de l'action du gouvernement, à travers particulièrement (i) le renforcement du pouvoir des élus, notamment l'opposition parlementaire, dans la fixation de l'ordre du jour des séances des deux chambres du Parlement, (ii) la consécration d'une séance par mois au moins, au contrôle de l'action du gouvernement, et à l'évaluation des politiques publiques en présence du Premier ministre ou du Chef du gouvernement, selon la formule retenue et enfin (iii) la possibilité pour les élus, de constituer des commissions d'enquête parlementaires, sur des faits faisant l'objet d'informations judiciaires.

Dans le sillage de ces mesures, il y a lieu également de revoir la configuration de la composante du Conseil de la nation, y compris le mécanisme de désignation du tiers présidentiel, afin de privilégier les compétences scientifiques tout en veillant à la représentation nationale. Il s'agira, enfin, d'évaluer objectivement la possibilité d'élargir le pouvoir d'amendement des lois du Conseil de la nation.

5. Le cinquième axe concernera la consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire. La justice est l'un des fondements de l'Etat de droit. Elle doit s'exercer en toute indépendance, dans le respect de la loi, hors de toute pression ou influence. Cet objectif ne peut être pleinement atteint, sans une réelle protection du magistrat.

Certes, au plan formel, la Constitution en vigueur a consacré cette indépendance, sans prévoir toutefois des mécanismes opérationnels à même de rendre effective cette indépendance qui passe nécessairement par :

- Le respect du principe de l'inamovibilité du magistrat du siège déjà consacrée par la Constitution, mais restreinte considérablement par la loi et inappliquée dans la pratique.

- La reconfiguration de la composante du Conseil supérieur de la magistrature, pour le soustraire à l'influence directe de l'Exécutif et sa réhabilitation, dans son

rôle de gestion du corps de la magistrature (nomination à toutes les fonctions judiciaires et gestion de la carrière).

6. Le sixième axe concernera la consolidation de l'égalité des citoyens devant la loi. Il s'agira essentiellement, de revoir la portée de l'immunité parlementaire, en la circonscrivant à la sphère de l'activité parlementaire, au sens strict du terme, qui exclut tous les actes qui n'ont pas un rapport direct avec le mandat parlementaire. Dans le prolongement de cette réflexion, la communauté nationale établie à l'étranger doit recouvrer sa pleine citoyenneté, pour bénéficier des mêmes droits et être soumise aux mêmes devoirs que les citoyens résidents sur le territoire national. Aussi, importera-t-il de revoir les dispositions constitutionnelles qui limitent l'accès des résidents nationaux à l'étranger, à certaines hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques.

7. Le septième axe concernera la consécration constitutionnelle des mécanismes d'organisation des élections. Il s'agira d'abord de donner un ancrage constitutionnel à l'Autorité nationale indépendante des élections et de procéder, ensuite, à la suppression de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, dont la mission est devenue sans objet du fait que l'organisation des élections relève désormais d'une Autorité indépendante, émanation exclusive de la société civile.

Tels sont, à titre indicatif, les grands axes de réflexion auxquels devra s'attacher votre Comité. Il lui sera naturellement possible, s'il l'estime nécessaire, d'élargir son champ de réflexion à d'autres sujets relatifs au fonctionnement de nos Institutions et de notre vie politique, et de formuler toute proposition utile allant dans le sens de l'approfondissement de l'Etat de droit, dans le respect de la cohérence d'ensemble du dispositif constitutionnel, de manière à répondre adéquatement aux préoccupations citoyennes, exprimées notamment par le mouvement populaire.

Les conclusions de vos travaux, traduites dans un rapport et un projet de Loi constitutionnelle, devront me parvenir dans un délai de deux (02) mois, à compter de ce jour, assorties, dans la mesure du possible, du ou des projets de textes nécessaires à leur mise en œuvre.

La tâche qui vous est confiée est, à n'en pas douter, immense, mais elle est exaltante. Vous avez le privilège de contribuer à la refondation de nos Institutions et aux modes de gouvernance. Je sais que vous allez vous en acquitter avec conscience, rigueur et un sens élevé de responsabilité. C'est là une opportunité qui vous est offerte, pour traduire concrètement les aspirations de notre peuple, à l'édification d'un Etat de droit fondé sur des principes intangibles et communément partagés, en un mot, à l'édification du socle de l'Algérie nouvelle.

REVUE EL DJEICH

# L'Armée rend un dernier homme à Ahmed Gaïd Salah

*Dans sa dernière édition, la revue El Djeich a rendu un dernier hommage à feu Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense et chef d'Etat major de l'Armée nationale populaire (ANP).*

PAR CHAHINE ASTOUATI

Il y a quelques jours, notre pays a fait un dernier adieu à un chef militaire courageux, dans un élan populaire que l'histoire retiendra dans ses annales, tout comme elle consignera les hauts faits de l'homme et son dévouement à l'Algérie. La grandeur des hommes se mesure à la valeur des actes nobles qu'ils accomplissent au service de leur patrie, et les peuples sont reconnaissants envers leurs hommes et leurs réservent la place qu'ils méritent, au regard de leur loyauté envers la patrie et de leur abnégation à rehausser son image de marque, pour le hisser à la place qu'il mérite dans le concert des nations", a souligné la revue.

Pour l'auteur de l'édito, le décès d'Ahmed Gaïd Salah constitue la perte d'"un grand homme". "Un homme qui a triomphé dans tous les combats qu'il avait menés, qui a consacré toute sa vie au service de l'Algérie, qu'il portait dans son cœur depuis son plus jeune âge et qui était profondément convaincu, lorsqu'il décida de prendre les armes, que la participation au combat libérateur et le sacrifice pour que vive l'Algérie, est le peu qu'on pouvait donner à la patrie pour l'affranchir du joug colonial. Tout



comme il croyait fermement, que la poursuite du combat pour l'édification dans l'Algérie indépendante, nécessitait abnégation, humilité et de consentir des efforts, chacun à son poste", a-t-il ajouté.

Selon lui, les foules ayant assisté à son enterrement "témoignent de la spontanéité de l'hommage rendu à l'homme, en reconnaissance des services rendus à l'Algérie durant toute son existence, particulièrement ces derniers mois".

"Cette démarche a évité au pays, de sombrer dans le chaos et l'anarchie, lui permettant de surmonter une épreuve difficile, et ce grâce à l'attachement du défunt à la légitimité constitutionnelle et son engagement à accompagner et à sécuriser le peuple lors de ses marches pacifiques, tout en ouvrant le champ à l'appareil judiciaire, de combattre la corruption et de juger les corrupteurs, réunissant ainsi toutes les conditions à la tenue des élections présidentielles, marquées du sceau de la transparence et de l'intégrité", a

soutenu la revue El Djeich.

Aussi, la revue de l'ANP a affirmé que cette dernière continuera sous le commandement de Saïd Chengriha, "de concert avec les autres institutions de l'Etat, sous le commandement du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, de défendre les principes de la République et l'autorité de l'Etat".

"Nous, au sein de l'Armée nationale populaire, avons pleinement conscience que les personnes, quoi que puisse durer leur vie, sont destinées à disparaître alors que les patries sont éternelles, et que la préservation du présent de l'Algérie et de son avenir, nécessite d'avoir conscience de l'impératif de renforcer le front interne pour parer à tous les dangers et faire face aux défis résultants des développements intervenant sur la scène régionale, et leurs répercussions sur nos frontières", a conclu El Djeich.

C. A.

INFRACTION AU CHANGE

## Plus de 8 milliards de DA, sur les neuf premiers mois de 2019

PAR RIAD EL HADI

Le montant des infractions au change, détectées par les services des Douanes, a atteint plus de 8 milliards de dinars durant les neuf premiers mois de 2019, a-t-on appris auprès de la Direction générale des Douanes (DGD).

Les services des Douanes ont enregistré, durant les neuf premiers mois de l'année écoulée, 422 affaires liées à des infractions à la législation et à la réglementation du change et des mouvements de capitaux, pour un montant de 8,076 milliards (mds) de dinars, et des amendes globales qui s'élèvent à plus de 31,33 mds de dinars.

Le montant des infractions au change, en relation avec le commerce extérieur, s'élève à près de 7,59 mds de dinars, pour un montant global d'amendes encourues de près de 30,36 milliards de dinars.

Durant la même période, les affaires liées aux infractions, sans relation avec le commerce extérieur, s'élèvent à près

de 487,03 millions de dinars, avec des amendes de 974,05 millions de dinars.

Les principales saisies effectuées, de janvier à septembre 2019, par nature de monnaies, ont porté, notamment, sur une valeur de 1.722,446 euro, 386.482 dollars, 23,578 millions de DA, 145.034 dinars tunisiens, 17.431 grammes d'or et enfin 12.845,7 grammes d'argent

Par nature d'infractions, les Douanes relèvent que les 507 procès-verbaux dressés par les agents habilités, consistent, essentiellement, en la fausse déclaration avec 425 infractions, l'inobservation de l'obligation de déclaration (36), le défaut de rapatriement des capitaux (28), en plus à l'inobservation des procédures prescrites ou des formalités exigées et le défaut d'autorisation requise ou le non-respect des conditions dont elles sont assorties.

Durant toute l'année 2018, les Douanes avaient relevé 507 infractions qui se sont soldées par une valeur globale des corps du délit, de 11,785 milliards de

DA. Ces infractions ont concerné 12 personnes morales et 19 personnes physiques, et se sont soldées par des amendes atteignant 525 millions de dinars

Ce phénomène, hautement nuisible à l'économie nationale, a amené la direction générale des Douanes à créer, en 2018, une Commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux, vers et à partir de l'étranger.

Cette commission, qui constitue un outil supplémentaire pour renforcer la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux, œuvre à l'élaboration d'un rapport, qui sera soumis aux autorités concernées, comprenant, notamment, des recommandations douanières. Dans le même objectif, un Comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger, avait été mis en place par le ministère des Finances.

R. E.

COOPÉRATIVE DES CÉRÉALES  
DE SAÏDA

### Le Directeur dans les filets de la BRI !

Le tribunal de Saïda statuait, avant-hier mardi 7 janvier, sur l'affaire de corruption impliquant le directeur de la Coopérative des céréales et de légumes secs (CCLS)...

Ce dernier faisait l'objet d'une comparution immédiate, moins de 48h après les faits. Verdict : 5 ans de prison ferme et 50.000 Da d'amende.

L'affaire remonte à lundi 6 janvier, quand le propriétaire d'une entreprise de caméras de surveillance se présente dans les locaux de la BRI de la Gendarmerie nationale, pour déposer plainte contre le Directeur de la CCLS de Saïda. Expliquant qu'il était en charge de l'installation de caméras de surveillance au niveau du siège de la Coopérative, ainsi que sa succursale dans la commune de Ouled Brahim, il affirme que le responsable lui a demandé un pot-de-vin.

Le lendemain, les gendarmes mettent en place une souricière. Ce qui leur a permis de le prendre en flagrant délit !

AMBASSADE US À ALGER

### Une "alerte sécurité" émise pour leurs ressortissants

Une mesure liée aux "tensions accrues" au Moyen-Orient. L'Ambassade américaine à Alger vient de diffuser une "Alerte sécurité", adressée à ses ressortissants en Algérie. Parmi les recommandations et actions à entreprendre, la représentation diplomatique américaine invite ses ressortissants à "préparer des plans d'urgence pour partir". Il est également recommandé, d'"observer un profil bas, d'être vigilant dans les endroits fréquentés par les touristes, et d'avoir des documents de voyage à jour et facilement accessibles". L'Ambassade américaine à Alger explique ainsi, que des "tensions accrues" sont en cours au Moyen-Orient et peuvent "entraîner des risques pour la sécurité des citoyens américains, à l'étranger". Cette "alerte sécurité" a été émise quelques heures après des tirs de missiles iraniens, contre deux bases militaires américaines en Irak.

RÉALISATION D'UNE RAFFINERIE

### Sonatrach signe un contrat avec Tecnicas Reunidas et Samsung

La Sonatrach a signé, hier à Alger, un contrat avec un groupement composé de Tecnicas Reunidas (Espagne), et Samsung Engineering (Corée du Sud), pour la réalisation d'une raffinerie de pétrole, au niveau de Haoud El Hamra à Hassi Messaoud. Ce contrat, d'un montant de 440 milliards de DA (quelque 3,7 milliards de dollars), porte sur la réalisation d'une raffinerie de pétrole brut, à conversion profonde, d'une capacité de 5 millions de tonnes/an. Le marché a été conclu, suite à un appel d'offres lancé par Sonatrach en 2017. Sur dix-huit (18) compagnies ayant retiré le cahier des charges relatif à cette offre, sept (7) ont soumis un dossier, dont quatre (4) ont été retenues en mai 2018, rappelle la même source.

R. N.

TRAVAUX PUBLICS, SANTÉ, HYDRAULIQUE ET JEUNESSE

# Plusieurs projets lancés à Alger

Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a supervisé le lancement de plusieurs projets dans les secteurs des Travaux publics, de l'Hydraulique, de la Jeunesse et des Sports et de la Santé, et procédé à l'inauguration de nombre de structures et infrastructures.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Lors d'une sortie à travers les circonscriptions administratives de Bouzareah, Birtouta, Bir Mourad Rais, Draria et Cheraga, le wali d'Alger a précisé que les projets lancés aujourd'hui s'inscrivent dans le cadre du programme de développement 2020 dans la capitale. "Ces projets importants, à financement multiple, aussi bien à la charge du budget de la wilaya que de l'Etat, visent tous l'amélioration du cadre de vie du citoyen", a-t-il souligné. Accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) Abdelkarim Bennour, le wali a indiqué que "le programme de développement 2020 focalise, essentiellement, sur l'aménagement urbain d'autant que certains quartiers souffrent du manque d'aménagement des routes, tant urbaines que suburbaines (rurales)".

Il s'agit également, selon le wali, de prendre en charge le nettoyage des cours d'eau, confrontés au problème d'assainissement. Il a précisé, par ailleurs, que ce programme accorde un intérêt particulier aux projets destinés aux jeunes, à l'image des espaces de jeux et de loisirs, des stades et des salles de sport de proximité. D'autre part, le wali d'Alger a évoqué le recensement des quartiers, haouchs et lotissements enregistrant des problèmes d'assainissement sanitaire, à travers les différentes circonscriptions administratives, afin de les prendre en charge.

Le lancement des projets, inscrits au titre de ce programme, se poursuivra graduellement, a assuré M. Sayouda qui a fait état de l'affectation du budget et du choix des entreprises de réalisation, pour leur réalisation dans les délais.

Le wali d'Alger a déclaré, d'autre part,



que l'inauguration aujourd'hui de deux établissements éducatifs (CEM) au niveau de la cité 1.200 logements à Sidi Slimane (Khraïssia) et Baba Hassan (Draria), contribuera à l'allègement de la surcharge des classes, et que des groupes scolaires seront ouverts au fur et à mesure, au niveau des nouvelles cités souffrant d'un déficit en la matière.

Au niveau de la commune de Bir Mourad Raïs, le wali a donné le coup d'envoi des travaux de renforcement de nombreuses voies de quartiers, sur une longueur de 2,5 km<sup>2</sup>, pour un coût de près de 30 millions DA.

Dans la commune de Saoula, M. Sayouda a lancé les travaux d'un projet de transfert des eaux usées, qui se déversent actuellement à Oued El-Ghoula, vers la station d'épuration de Baraki (5 km), et procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une polyclinique.

A Birtouta, il a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement et de revêtement, des trottoirs et de réalisation d'un réseau d'eaux pluviales à Tessala Al Merdja, outre la pose de gazon artificiel au stade communal.

Le wali a lancé un projet d'extension du

réseau d'assainissement au niveau de la route Sidi Abed vers Oued El-Tlatha, et de revêtement de plusieurs routes dans des quartiers à Ouled Chebel.

Dans la commune de Khraïssia, M. Sayouda a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une maison de jeunes, et au lancement des travaux d'aménagement de la route reliant Douéra à Khraïssia, en plus d'un projet de renforcement de l'alimentation en eau potable dans la commune de Baba Hassan. La circonscription de Chéraga a vu le lancement des travaux d'aménagement et de renforcement, du chemin rurale n°9 à Aïn Benian, en vue de désenclaver cette zone.

Soulignant l'impératif de livrer ces projets dans les délais, le wali d'Alger a rappelé les mises en demeure adressées récemment, à de nombreux bureaux d'études et entrepreneurs, pour non respect des cahiers de charges. Une mesure qui a permis de redynamiser ces projets vitaux, à même de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a-t-il ajouté.

R. R.

RÉFORME DE L'ÉCOLE

## Les propositions des syndicats

PAR RANIA NAILI

Le projet de la réforme de l'école décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, repose sur plusieurs points proposés par les syndicats de l'Éducation nationale.

L'allègement des programmes scolaires, pour le primaire, est l'un des points les plus importants dans la réforme du système éducatif. Meziane Meriane, coordinateur du Snapest propose, le projet "urgent", de "l'allègement du cartable". "Il faut supprimer certaines matières au primaire, pour dégager des horaires pour les activités sportives et culturelles, sans pour autant toucher au volume horaire", a-t-il déclaré au Soir d'Algérie. Pour le cycle moyen, M. Meriane propose la révision des coefficients des matières essentielles, notamment pour les élèves de la quatrième année.

Boualem Amoura, porte-parole du Satef, partage le même avis que le coordinateur du Snapest. Il propose également la révision du volume horaire de chaque matière, ainsi que des coefficients à l'origine du problème de profil des élèves des filières scientifiques. M. Amoura suggère également de revenir à l'ancien système des six années dans le cycle primaire. "L'objectif du cycle primaire, c'est d'apprendre à l'élève de lire, écrire et compter, pourquoi lui faire subir autant de matière ?", s'interroge M. Amoura.

La réforme du baccalauréat, déjà lancé et ficelé par le ministère de l'Éducation, est aussi l'un des points "urgents" que proposent les syndicalistes.

**Les écoles paralysées hier !**

Les écoles ont été paralysées hier. Déterminés à aller jusqu'au bout de

leurs revendications socioprofessionnelles, les enseignants ont organisé une nouvelle grève nationale.

La grève a été ponctuée par un rassemblement devant le siège du ministère de l'Éducation nationale, au Ruisseau (Alger), ainsi que devant les directions de l'Éducation nationale.

Les enseignants du primaire ne comptent pas baisser les bras. Ils ne comptent pas "lâcher du lest jusqu'à l'obtention de leurs droits socioprofessionnels", témoignent les grévistes. Ils décident de "continuer leur chemin de protestation", jusqu'à la satisfaction totale de leurs revendications, réclamant, entre autres, l'exercice du droit syndical, loin "des menaces de ponctions sur les salaires des enseignants grévistes".

R. N.

NOUVEAU SIÈGE  
D'AIR ALGÉRIE À ALGER

## La compagnie annonce la relance de sa construction

La Compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé la relance de la construction de son nouveau siège situé à Alger, a indiqué un communiqué de la société.

"Interrompus depuis 2009, les travaux du nouveau siège de la compagnie, sis au centre des affaires de Bab-Ezzouar, ont redémarré", a souligné le document, précisant "qu'après une phase d'expertise, la réalisation effective du projet est bien visible".

A cet effet, le chantier a entamé cette nouvelle année 2020, avec "une grande" opération ayant permis le coulage de quelque 950 m<sup>3</sup> de béton armé, versés dans les fondations, sur une surface de plus de 2.200 m<sup>2</sup>, ajoute le document.

**Des perturbations sur ses vols**

La Compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, hier mercredi 8 janvier, des perturbations sur ses vols programmés pour d'aujourd'hui jeudi.

Dans un communiqué, Air Algérie indique que "des perturbations sont attendues dans le trafic aérien, mais aucune annulation pour Air Algérie. La cellule de suivi est réactivée, pour faire face à cette situation".

Ces perturbations sont annoncées en "prévision du mouvement de grève des contrôleurs français, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), a demandé aux compagnies desservant les aéroports français, de réduire leur programme de vol pour le 09 janvier 2020".

R. N.

FORMATION PROFESSIONNELLE

# La rentrée fixée au 23 février

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a fixé la date de la rentrée de la Formation professionnelle (2e session), au 23 février prochain, au niveau des 1.300 centres et autres instituts relevant du secteur.

PAR IDIR AMMOUR

A cet effet, "les inscriptions pour cette rentrée sont ouvertes depuis le 5 janvier, et s'étaleront au 15 février, et ce sur le site web du ministère ([www.mfep.gov.dz](http://www.mfep.gov.dz)) et au niveau de tous les établissements de formation professionnelle", a-t-on appris auprès du chargé de la Communication du ministère en charge du secteur. Les journées de sélection et d'orientation, quant à elles, auront lieu du 16 au 18 février. Une opération qui a pour objectif, de permettre à un maximum de jeunes stagiaires, de sélectionner et choisir leurs spécialités de prédilection. Quant à l'encadrement pédagogique, il se compose cette session de 2.000 formateurs. En 2019, le nombre d'inscrits a connu une hausse par rapport à la même période de l'année 2018, avec 160.000 demandes enregistrées. Un chiffre qui démontre clairement l'intérêt exprimé par les jeunes qui optent de plus en plus, pour les spécialités de la formation profes-



sionnelle. Il est aujourd'hui incontestablement admis, que la formation professionnelle constitue un important pilier, sur lequel repose le monde du travail, et que ce secteur pourvoit en main-d'œuvre qualifiée. Et ce secteur n'arrête pas de connaître des développements notables, aussi bien en matière d'effectifs, ce qui renseigne sur l'intérêt qui lui est porté, qu'en matière de formations dispensées et du nombre de centres que compte le secteur de la Formation professionnelle, à travers le territoire national. Le ministère de tutelle a

décidé par ailleurs, de prendre une série de mesures complémentaires, en vue d'offrir le plus grand nombre de places pédagogiques possibles aux jeunes qui n'ont pas eu la chance d'accès à une formation durant la rentrée de septembre 2019. Pour informer le plus de monde sur les programmes de formation, une campagne d'information et de sensibilisation en direction de toutes les catégories de la population, en collaboration avec les différents partenaires du secteur, a été engagée.

I. A.

PATHOLOGIES NÉPHRÉTIQUES

## Nouvelle technique d'épuration extra-rénale pour les malades

PAR RACIM NIDHAL

Une nouvelle technique d'épuration extra-rénale, vient d'être utilisée par le service de néphrologie de l'Etablissement hospitalo-universitaire "1er novembre 1954" d'Oran, pour des malades atteints de pathologies rénales sévères, a-t-on appris, hier, du service de communication de cette structure sanitaire.

Cette nouvelle technique d'épuration extra-rénale permet au corps, de se débarrasser de ses déchets accumulés dans l'organisme, lorsque le rein n'a plus la capacité de le faire, a-t-on expliqué.

Ce procédé est en plein essor dans le monde. L'EHU a commencé l'application de cette technique, par l'acquisition d'un appareil moderne, appelé "Multifiltrate",

qui assure à la fois, l'hémodiafiltration, l'hémofiltration et la plasmaphérèse.

L'hémodiafiltration est une épuration faite par la machine qui combine l'hémodialyse et l'hémofiltration, utilisant des filtres de haute perméabilité à l'eau et aux solutés de hauts poids moléculaires, c'est-à-dire, grosses molécules qui s'accumulent dans le corps humain, avec réinjection de liquide spécifique, pour compenser les pertes.

Elle se base sur des principes proches de celle du fonctionnement d'un rein normal, qui sont, d'une part, la pression hydrostatique et, d'autre part, la pression oncotique.

Comparativement à l'hémodialyse, l'hémodiafiltration compte plusieurs avantages notamment sa supériorité en matière

de bonne tolérance par les malades, puisqu'elle est utilisée selon un mode continu à plus faible débit sanguin, utilisant de faibles quantités de sang à épurer. La technique en question a été appliquée sur une vingtaine de patients, au service de néphrologie de l'EHU d'Oran, et ce depuis son introduction. "Il s'agit de patients qui ont, de plus en plus, de mal à tolérer l'hémodialyse", a-t-on précisé de même source.

Plus de 409 patients, souffrant de pathologies rénales, ont été admis au service de néphrologie de l'EHU, de janvier à fin novembre 2019, a-t-on indiqué, ajoutant que 4.201 séances de dialyse ont été assurées, durant la même période.

R. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 38 morts et 1.798 blessés en une semaine

Trente-huit personnes ont trouvé la mort et 1.798 autres ont été blessées, dans 1.147 accidents de la circulation survenus durant la période du 29 décembre 2019 au 4 janvier 2020, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec 8 personnes décédées et 118 autres blessées, suite à 145 accidents de la route, précise la même source.

Les unités d'interventions de la Protection civile ont, également, enregistré 18.330 appels de secours, pour répondre aux appels de détresses émis par des citoyens suite, notamment, à des accidents de la circulation, domestiques, des évacuations sanitaires, des opérations d'extinction d'incendies et d'assistance diverses, ajoute le communiqué.

Concernant les secours à personnes, les unités de la Protection civile ont effectué 10.762 interventions, ayant permis la

prise en charge de 10.119 personnes, blessées et malades.

En outre, les unités de la Protection civile sont intervenues, pour procéder à l'extinction de 619 incendies urbains, industriels et autres.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 4.918 interventions, durant la même période, pour l'exécution d'opérations d'assistance aux personnes en danger et actions diverses.

R. N.

DANS TOUTES  
LES MOSQUÉES DU PAYS

## "Salat Al-Istisqa", samedi prochain

Le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs a appelé les imams et les fidèles, à accomplir "Salat Al-Istisqa" (prière des rogations pour la pluie), le samedi 11 janvier 2020, dans toutes les mosquées du pays, a indiqué un communiqué.

"Le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs appelle les imams et l'ensemble des citoyens, à accomplir "Salat Al-Istisqa", samedi prochain à 10 heures, dans toutes les mosquées à l'échelle nationale", précise la source.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

## De la prison ferme pour des douaniers et des banquiers

Accusés de corruptions, trente-trois personnes, dont des douaniers et des banquiers, ont été jugés au pôle pénal du tribunal de Sidi M'hamed, à Alger. Beaucoup ont été condamnés...

Selon une chaîne de Télévision privée, qui a rapporté hier l'information, des peines allant de 2 à 7 ans de prison, ont été prononcées à l'encontre de sept prévenus, mis au préalable en détention provisoire.

Trois autres suspects, laissés en liberté, devront payer une amende de 200.000 DA. Le reste a bénéficié d'un acquittement.

Le groupe était soupçonné de falsification de documents officiels, abus de fonction, blanchiment d'argent et établissement de faux rapports, en infraction avec la législation en vigueur, concernant le change et les mouvements de capitaux, depuis et vers l'Algérie.

D'après cette même chaîne de Télévision privée, pas moins de 400 milliards de centimes ont quitté le pays. Initialement, l'argent était destiné à acheter des CD, contenant des programmes informatiques importants de la Chine et de Dubaï. Il n'en fut rien...

LICENCE DE TAXI  
"EXCEPTIONNELLE"

## Levée de gel, le dossier à fournir...

La direction des Transports a décidé de lever le gel, "temporairement", sur les licences d'exploitation de taxi, à travers toutes les wilayas du pays...

Pour peu que les postulants soient détenteurs d'un livret de place, ils peuvent désormais faire leur demande au niveau de la direction des Transports, qui leur délivrera une licence exceptionnelle, avec l'accord du Wali. Selon ce que a rapporté un site d'information Online, une note a été transmise aux 48 Walis du pays, du fait que c'est à ces derniers de définir les besoins de sa wilaya en taxis. Rappelons que le gel date de 2018.

Conditions :

- Être âgé d'au moins de 25 ans,
- Jouir de tous ses droits civiques,
- Disposer d'un véhicule répondant aux normes mentionnées dans le cahier des charges,
- Le postulant ne doit pas exercer d'activité rémunérée.

Dossier à fournir :

- Une demande manuscrite,
- Copie de la Carte nationale d'identité,
- Copie du permis de conduire,
- Certificat de résidence,
- 3 photos,
- Copie de la carte grise du véhicule,
- Certificat de non affiliation à la CNAS et CASNOS.

INTRODUCTION D'ALLÈGEMENTS FISCAUX DANS LE CADRE DE LA LFC 2020

# Capter le marché informel, facteur de déstabilisation pour l'entreprise

*L'organisation patronale suggère aux pouvoirs publics un assouplissement du fardeau fiscal pour soutenir les entreprises lourdement pénalisées par le système fiscal et les charges de fonctionnement et d'exploitation.*

Le Président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Mohamed Samy Agli, a proposé au gouvernement d'introduire des mesures d'allègement fiscal au profit des entreprises dans le cadre d'une loi de finances complémentaire pour l'année en cours.

"Nous espérons que la Loi de finances 2020 sera modifiée par une loi de finances complémentaire qui doit traduire la volonté politique actuelle et les engagements du président, notamment ceux en relation avec l'allègement fiscal et la suppression de la TAP", a déclaré Agli à la presse en marge d'une rencontre organisée par le FCE sur les dispositions de la Loi de finances 2020.

De telles mesures d'allègement permettraient, poursuit-il, de "capter le marché de l'informel qui représente une concurrence déloyale et un facteur de déstabilisation pour l'entreprise et de prendre en charge une préoccupation majeure des entreprises en difficulté en raison du ralen-



tissement de l'économie nationale". "Nous (FCE) poussons toujours les chefs d'entreprise à adhérer à une démarche de civisme fiscal mais nous demandons, par contre, que le système de fiscalité soit adapté à la réalité économique", a-t-il soutenu.

Les entreprises doivent, par ailleurs, obtenir une "contrepartie concrète" pour les impôts et taxes qu'ils payent, notamment en matière de services et d'infrastructures, a encore noté Agli citant, à titre d'exemple, la TAP qui alimente les communes alors que beaucoup d'opérateurs souffrent du manque des équipements nécessaires pour leurs activités (routes, alimentation en gaz et eau...).

Lors de cette rencontre, plusieurs experts et chefs d'entreprise ont plaidé pour la refonte du système fiscal algé-

rien qui encourage, selon eux, l'économie informelle.

"Notre modèle fiscal est décourageant pour les entreprises. En cumulant les différentes taxes et impôts, plus de la moitié de leurs revenus est prise", regrette le directeur général adjoint de la société Saterex, spécialisée dans la fabrication de produits électroniques, électroménagers et mobiles, Djamel Guidoum, qui estime que cette situation a créé une "frustration" dans le milieu des affaires par rapport aux impôts.

De son côté, le président de l'Association nationale des conseillers fiscaux, Boubekour Sellami, a souligné la nécessité de réformer la relation entre le contribuable et l'administration fiscale.

Evoquant les nouvelles dispositions

de la Loi de finances 2020, il a estimé que le système fiscal demeure marqué par l'instabilité des textes.

Selon lui, les taux appliqués sur les professions non commerciales, qui relèvent désormais du régime d'imposition d'après le bénéfice réel, sont "très lourds" et "décourageants". L'expert en économie Abderrahmane Benkhalfa a appelé, quant à lui, à mener "un travail de fond" pour que le système fiscal soit au profit des entreprises transparentes.

Concernant les dispositions de la nouvelle Loi de finances, il a salué les exonérations destinées aux start-up et aux PME, mais il a prôné des mesures incitatives pour les grandes entreprises : "Encourager les start-up c'est bien, mais il faut savoir qu'elles ne peuvent vivre qu'à l'ombre des Big corporates".

Rappelant que la Loi de finances 2020 a été élaborée dans un contexte exceptionnel, Benkhalfa a mis l'accent sur l'importance de promulguer une loi complémentaire pour drainer des nouvelles ressources financières.

"La LF 2020 est une loi de transition, élaborée afin d'éviter des situations ingérables, mais elle prévoit un déficit budgétaire difficile à gérer, notamment avec un faible taux de croissance", a-t-il ajouté.

L'expert propose, dans ce sens, de recourir à l'emprunt obligatoire et l'inclusion fiscale, tout en traçant une stratégie de sortie de la dépendance à la commande publique.

R. E.

START-UP

## Vers des formations hybrides incluant l'ingénierie et le management

Des formations "hybrides" destinées aux ingénieurs et aux managers d'entreprises sont en cours de préparation afin de permettre l'émergence de start-ups en Algérie au sein de hubs technologiques, a indiqué, mardi, le directeur général de l'Ecole supérieure de commerce (ESC), Kamel Boussafi. "L'ESC va engager de nouvelles formations correspondant au programme du gouvernement", a fait savoir le même responsable lors de la signature d'une convention-cadre entre l'ESC et la Chambre algérienne de commerce et d'Industrie (Caci).

Boussafi a précisé que l'école supérieure basée dans la commune de Koléa (wilaya de Tipasa) compte lancer des formations "hybrides" en collaboration avec des établissements de formations techniques (ingénierie) pour contribuer à bâtir des hubs technologiques dans le cadre d'une nouvelle économie.

"A partir de 2020, le monde va entrer de plain pied dans une nouvelle éco-

nomie basée sur un élément principal, celui de l'intelligence artificielle, incluant les Big-data", a expliqué Boussafi.

Il a ainsi noté le manque de connaissances en gestion d'entreprise pour l'ingénieur malgré son expertise technique, relevant l'intérêt pour celui-ci d'être associé au manager formé par l'ESC "afin de bâtir les start-up de demain".

Dans ce cadre, le premier responsable de l'ESC a fait observer l'intérêt de s'orienter vers une formation en accord avec les besoins du marché, d'un côté, et avec le programme tracé par le président de la République, notamment concernant la formation des managers de start-up.

"Les start-up ont besoin de cadres dirigeants formés à la création et à la gestion d'entreprises", a-t-il estimé.

Par ailleurs, le directeur de l'ESC a rappelé que cet établissement proposait des formations académiques et des formations continues.

"Concernant la formation académique, nous accueillons les meilleurs bacheliers du pays, ce qui nous confère l'importante responsabilité de former ces étudiants, leur permettant d'intégrer l'économie nationale", a-t-il estimé.

Quant à la formation continue, Boussafi a fait savoir que l'ESC ambitionnait de lancer une nouvelle dynamique dans le cadre de la collaboration avec l'environnement économique à travers la convention-cadre signée mardi avec la Caci ainsi que d'autres conventions signées avec des organismes financiers et d'autres en cours de réalisation.

"Nous travaillons avec la Fédération algérienne de football (FAF) afin de former les managers du sport et avec les cadres de Sonelgaz pour former des membres de l'administration dans la gestion du secteur de l'électricité et du gaz", a-t-il ajouté.

R. E.

HYDROCARBURES

## Apache et Total annoncent une découverte majeure au large du Suriname

Apache et Total ont annoncé une découverte majeure au large du Suriname où leur coentreprise explore un gisement qu'ils qualifiaient en décembre de "très prometteur". Le puits Maka Central-1 confirme un modèle géologique de 73 mètres de réserves de pétrole et de 50 mètres de pétrole léger et de condensat de gaz, dit un communiqué d'Apache. Les deux groupes pétroliers ont annoncé le mois dernier avoir conclu une coentreprise pour explorer et exploiter un gisement offshore au Suriname.

Dans le cadre de l'accord de coentreprise à 50-50 signé avec Total, le pétrolier américain annonçait qu'il allait recevoir 5 milliards de dollars en cash et bénéficier du remboursement de 50% des investissements consentis jusqu'à présent.

R. E.

CHLE, ANGEM

# Plus de 600 projets de femmes rurales et au foyer financés en 2019



*L'annexe de Chlef relevant de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) a financé plus de 600 projets portés par des femmes rurales et au foyer durant l'année 2019, a-t-on appris auprès des services de cette structure.*

**"E**n 2019, nous avons financé un total de 615 projets de femmes rurales et au foyer, dédiés à l'artisanat, l'agriculture et la micro industrie", a indiqué, à l'APS, la responsable locale de l'Angem, Zina Mahdi. Ce chiffre est en "hausse" comparativement au nombre de projets financés en 2018, qui était

de 464, a-t-elle dit, estimant que "cet un indice positif reflète l'intérêt croissant de la femme au monde de l'entreprenariat et de la P/ME". Pour Mme Mahdi, cette hausse est le résultat des campagnes d'information et de sensibilisation initiées par ses services, à ce sujet, parallèlement aux multiples expositions et foires qui font la part belle aux réalisations des artisanes amatrices et autres diplômées de la formation professionnelle. "La concrétisation de ces projets a permis la création de près de 950 emplois, tout en contribuant à la relance de divers métiers artisanaux réputés dans la région, dont la confection des habits traditionnels et des œuvres d'art et la gastronomie traditionnelle", a, encore, signalé la même responsable.

Elle a, aussi, souligné

l'accompagnement assuré par ses services au profit de 500 porteurs de projets Angem, ayant bénéficié de sessions de formation dans les domaines de la finance et de la gestion d'entreprise. Le dispositif Angem offre l'opportunité à toute personne âgée de 18 ans et plus de bénéficier d'un crédit destiné au montage d'un projet, suivant trois formules de financement, la première dotée d'un crédit d'un montant de pas plus de 40.000 DA, destiné à l'acquisition de matières premières, la 2e d'un montant entre 40.001 et 100.000 da également destiné à l'acquisition de matières premières, et la 3e formule, dite de financement triangulaire, englobant l'agence, la banque et le promoteur du projet, dotée d'un crédit de pas plus d'un million de dinars.

RÉCOLTES CÉRÉALIÈRES SINISTRÉES À CONSTANTINE

## 22 millions DA d'indemnisations

Une enveloppe financière estimée à 22 millions de dinars a été mobilisée dans la wilaya de Constantine au titre de la saison agricole 2018-2019 pour l'indemnisation des agriculteurs dont les récoltes céréalières ont été ravagées par les incendies et la grêle, a-t-on appris auprès du directeur de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), Mourad Bendeda.

L'opération, qui a été finalisée la fin du mois de décembre dernier, a ciblé 44 céréaliculteurs assurés, dont les récoltes ont été détruites par des incendies et de la grêle sur une sur-

face agricole totale de plus de 940 hectares répartis sur différentes communes de la wilaya, a précisé à l'APS le même responsable.

La moitié de ce montant, soit 11 millions DA, a indiqué le responsable, a été réservé pour l'indemnisation de 32 cultivateurs dont les récoltes céréalières ont été ravagées par les incendies durant les mois de juin et de juillet derniers ayant touché une surface agricole de 375,5 hectares.

La superficie est répartie sur différentes communes de la wilaya, à Ouled Rahmoune avec 207 hectares

sinistrés, El-Khroub avec 130 ha, a détaillé le même intervenant relevant que 11 millions DA ont été alloués pour indemniser 12 autres agriculteurs victimes des chutes de grêle enregistrées durant les mois d'avril et de mai précédents.

A noter que le nombre d'assurés à la CRMA de Constantine s'élève à 1.000 agriculteurs toutes cultures confondues, dont 90% adhérents à la filière céréalière, selon les services de cette caisse.

SÉTIF, SOKHNA, SALAH BEY  
ET AIN-AZEL

### Le gaz pour 8.000 foyers ruraux

Le gaz naturel gagne du terrain au point que le taux de couverture de cette wilaya atteint aujourd'hui les 96% alors qu'il n'excédait pas les 27% au début des années 2000 et ne touchait pas plus de 13 localités à proximité de la RN5.

Une situation qui reléguait aux calendes grecques toutes ces agglomérations montagneuses. La dynamique importante consolidée par des investissements lourds de l'Etat, une contribution du budget de wilaya impulsée au plus haut degré, ces jours derniers, par le fonds de régulation et de solidarité des collectivités locales, tout cela permet au gaz de se frayer un passage à travers monts et montagnes pour aller vers les coins les plus reculés, agglomérations secondaires, écoles rurales où des chauffages au gaz ont été installés, certaines mêmes ont été dotées de chauffage central, au moment où les élèves ont droit à un repas chaud dans bien des cantines.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les dernières sorties du wali, Mohamed Belkateb, dans les daïras de Hammam Sokhna, Salah-Bey et Ain-Azel, où il a lancé les travaux de raccordement au gaz de plus de 8.000 foyers ruraux au cœur de plusieurs contrées montagneuses. Un geste fort qui atteste de cette dimension de l'état social et intervient en cet hiver rigoureux sous de vibrants you-yous pour exprimer cette joie intense de tous les bénéficiaires, désormais libérés du calvaire du bois de chauffage, du mazout et de la coûteuse bonbonne de gaz.

DE GUENZET À GUERGOUR,  
LA CUEILLETTE DES OLIVES

### Une prévision de 7 millions de litres d'huile

Depuis le mois de décembre glacial, les populations montagneuses du nord de la wilaya sont déjà au cœur de la cueillette de l'olive. D'Ath Ourtilène, Guenzet, Draâ Kebila, Bouandas jusqu'à Guergour, on s'attelle à inscrire l'événement dans les traditions millénaires forgées au fil du temps par bien des générations. Cette année, les prévisions de récolte sont plutôt prometteuses et la fête n'en sera que plus belle en dépit du froid glacial, ces brouillards du matin et ces gelées qui ne dissuadent pas les citoyens de ces zones montagneuses.

Le fruit est mûr, les familles qui ont travaillé durement, labouré, planté et donné une âme à ce trésor de la terre éprouvent un réel plaisir à aller à la conquête de ces reliefs difficiles et transformer tous ces champs en une belle mosaïque, toute de couleurs, de chants et de gestes augustes que les vieux apprennent aux plus jeunes. Chacun y met du sien pour que l'olive soit cueillie sans que le rameau ne soit agressé et les flammes que l'on prend soin d'allumer le matin sur les champs pour atténuer la rosée de la nuit sur les branches de l'olivier mais aussi pour apporter plus de chaleur dans les cœurs. A la fin de la cueillette sur un olivier, nos aînés prennent le soin de laisser sur le haut de chaque arbre quelques fruits. « C'est la part de l'oiseau », nous explique un cueilleur.

SÉMINAIRE NATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE CAPRINE DE TIZI-OUZOU

# 11 wilayas attendues



*Un total de 11 wilayas ont confirmé leur participation au "Séminaire national sur le développement de la filière caprine en Algérie", qui s'est tenue hier mercredi à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (Itmas) de Boukhalfa, à Tizi-Ouzou, a-t-on appris de la Direction locale des services agricoles (DSA) qui organise cette rencontre.*

Selon la chargée des petits élevages à la Direction des services agricoles, l'ingénieur d'Etat Zembri Fatma, des institutions publiques, des instituts agricoles, des universités et des professionnels de la filière caprine ont confirmé leur participation à ce séminaire qui comporte un volet pédagogique et une exposition. L'exposition sera animée par les éleveurs et transformateurs des wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Djelfa,

Ghardaïa, Constantine et Oum El-Bouaghi.

Cette dernière wilaya sera représentée par l'association Imsenda, qui exposera son fameux fromage traditionnel Bouhezza à base de lait de chèvre qui a été labellisé en décembre dernier. L'ouverture de cette journée sera marquée par l'installation du Conseil interprofessionnel de la filière caprine par un représentant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Ce même responsable donnera le coup d'envoi de cette manifestation, selon le programme de cette rencontre communiqué par la DSA.

Une dizaine de communications sont au menu de ce séminaire placé sous le haut patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement rural et sous l'égide du wali. Il est programmé, entre autres, une conférence sur "la situation de l'élevage caprin en Algérie, perspectives et développement", "les performances technico-économiques de l'élevage caprin", "valorisation du lait de chèvre" et "les principales pathologies du caprin".

Le directeur local des services agri-

coles, Laïb Makhlouf, a rappelé que "l'objectif de ce séminaire est de définir les opportunités de développement de l'élevage caprin au niveau national et dans la wilaya de Tizi-Ouzou notamment, qui est une zone de montagne disposant de fourrages d'appoints et qui se prête à cette activité".

Ce même responsable a observé qu'il "existe une tradition d'élevage caprin et la DSA ambitionne de le fructifier et de le rentabiliser, en modernisant ces élevages qui n'exigent pas de gros investissements", a-t-il dit.

La wilaya de Tizi-Ouzou compte un cheptel caprin estimé à 40.624 têtes, dont 20.000 chèvres. Le plus gros de ce cheptel est concentré dans la zone est de la wilaya, notamment à Yakourène, Aghribs, Idjeur et Bouzguène.

La production de lait de chèvres est de 7 millions de litres, dont seulement 173.186 litres sont collectés. Quant à la production de viandes, elle est de plus de 3.000 qx, a-t-on appris auprès de Mme Zembri.

TLEMCCEN

## Production de 100 tonnes de daurade et de loup de mer en 2019

La seule ferme aquacole Aquadora, entrée en production à travers la wilaya de Tlemcen, précisément dans la daïra de Honaine pour l'élevage de la daurade et du loup de mer, a réalisé en 2019 une production de 100 tonnes, a-t-on appris auprès de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques. Ce projet d'élevage a enregistré, durant l'année 2019, deux opérations d'ensemencement de quelque 880.000 alevins, dont 220.000 de loup de mer au niveau de ses quatre cages flottantes, a-t-on indiqué, soulignant que cette ferme aquacole est composée d'un réseau de douze cages visant la production de 600 tonnes de poissons par cycle. Pour l'année 2020, il est prévu la production de 600 tonnes, a-t-on ajouté.

Le nombre de concessions attribuées à travers le littoral de la wilaya de Tlemcen est estimé à 14 projets de

pisciculture pour l'élevage de la daurade royale et du loup de mer, deux concessions conchylicoles pour l'élevage de moules situées à Maâroutf et au niveau de la daïra de Marsa Ben M'hidi et deux autres à Honaine, en plus de celle à Ouardania, selon la même source. La capacité de production prévisionnelle annuelle de ces projets est de 9.600 tonnes de poissons et 336 tonnes de moules d'ici 2021, a-t-on souligné de même source qui indique, par ailleurs, que 450 emplois directs seront créés une fois ces projets concrétisés. Les promoteurs de ces projets sont tenus, dans le cadre du suivi de leur état d'avancement, de présenter mensuellement des points de situation afin de cerner les problèmes rencontrés et d'intervenir éventuellement auprès des diverses institutions pour les résoudre, a-t-on fait savoir.

Par ailleurs, il a été nécessaire, dans le

cadre de la prise en charge des différents projets d'aquaculture prévus en mer, de créer des zones d'activité aquacoles à travers le littoral de la wilaya dont une à l'Est au lieu-dit "El Barrage" dans la daïra de Honaine s'étalant sur une superficie de 2,8 hectares, la deuxième au centre de la wilaya, au lieu dit Addès, dans la daïra de Ghazaouet (1,25 ha) et une à l'Ouest de la wilaya au lieu-dit Bir El Maleh, dans la daïra de Marsa-Ben M'hidi (2,4 ha).

L'étude d'aménagement de ces trois zones est en cours. Ces dernières peuvent abriter la logistique de tous les projets aquacoles, (fermes piscicoles et conchylicoles, éclosérie, un chantier naval, des unités de fabrication de glaces, une station de traitement et de purification de coquillages, une conserverie et deux unités d'expédition et de pisciculture intégrée à l'agriculture, a-t-on indiqué.

MOSTAGANEM

## Suspension des présidents d'APC de Sirat et Khadra

Le Wali de Mostaganem, Mohamed Abdennour Rabhi, a mis fin aux fonctions des présidents des APC de Sirat et Khadra pour poursuites judiciaires, a-t-on appris, des services de la wilaya.

Le directeur de wilaya de la réglementation et affaires générales, Ahmed Daïdj Mohamed, a indiqué que la décision de suspension de ces deux élus, rendue publique lundi soir, a été prise en application de l'article 43 de la loi 10-11 du code communal. Il sera procédé ultérieurement à l'installation de deux nouveaux présidents d'APC de Sirat (20 km au sud de Mostaganem) et de Khadra (70 km à l'est), par les chefs de daïras de Bouguirat et de Achaacha respectivement, a annoncé Ahmed Daidj Ahmed. Pour rappel, huit présidents d'APC de la wilaya de Mostaganem sur un total de 32 ont été remplacés l'année dernière pour démission ou suspension décidée par le wali pour poursuites judiciaires.

JIJEL

## Le directeur de l'hôpital de Taher en

### détention provisoire

Le juge d'instruction du tribunal de Taher, dans la wilaya de Jijel, a ordonné, lundi dernier, la mise en détention provisoire de l'actuel directeur de l'hôpital Saïd-Medjdoub de Taher pour son implication dans des affaires de corruption, a-t-on appris mardi de source judiciaire.

La même source a précisé que plusieurs chefs d'accusations sont portés à l'encontre de l'actuel directeur de l'hôpital de Taher, dont la "conclusion de transactions suspectes", ajoutant que "le mis en cause a été témoin de faits de corruption ayant secoué cet hôpital et fait récemment l'objet de l'ouverture d'enquêtes, avant de se retrouver par la suite accusé".

Selon la même source, le directeur de cet établissement de santé a été convoqué comme témoin en sa qualité de cadre au sein de cet hôpital au moment des faits de corruption, soulignant qu'"après avoir étudié en profondeur le dossier, l'implication de l'accusé, nommé par la suite à la tête de cette infrastructure, est devenue évidente".

A noter que plusieurs cadres de l'hôpital de Taher sont également impliqués dans ces affaires de corruption.

MORT DE SOLEÏMANI

# L'Iran a tiré des missiles contre des bases US en Irak

*L'Iran avait annoncé une riposte à l'assassinat, vendredi, du général Qassem Soleimani en Irak, elle est venue dans la nuit du mardi à mercredi sous l'aspect de tirs de missiles sur deux bases de l'armée américaine en Irak, à Ain al-Assad et Erbil.*



Des attaques confirmées par le Pentagone qui n'a donné aucune information sur le bilan de ces attaques qui surviennent dans un contexte d'escalade, le président américain Donald Trump ayant cassé les règles du jeu en se livrant à un assassinat d'une personnalité officielle dans un pays tiers. Les appels occidentaux – qui se sont abstenus de critiquer ou de condamner l'action américaine – en direction des responsables iraniens à ne pas riposter ne pouvaient pas être entendus. Ainsi que le notait un expert iranien entendu sur la chaîne *Al-Jazeera*, le coût d'une absence de réponse de Téhéran à un acte qu'il qualifie de terroriste serait trop grand en dépit des menaces de riposte du président américain contre 52 sites iraniens dont des sites culturels.

La riposte iranienne, exigée par des foules nombreuses, est venue avec la fin des funérailles du général Qassem Soleimani. Les Gardiens de la révolution iranienne ont annoncé avoir tiré des "dizaines de missiles". Dans un communiqué, ils "confirment avoir tiré des roquettes contre une base aérienne américaine en Irak pour venger la mort du général Soleimani" et conseillent aux États-Unis de retirer leurs troupes de la région. "Toute agression américaine contre Téhéran donnera lieu à une réponse dévastatrice et les alliés des États-Unis dans la région seront eux aussi attaqués s'ils contribuent à des attaques contre l'Irak", ont-ils averti.

"Nous conseillons au peuple américain de rappeler les troupes américaines de la région afin d'éviter de nouvelles pertes et de ne pas permettre que la vie de ses soldats soit davantage menacée par la haine toujours croissante du régime américain."

## Zarif : l'Iran a "pris et terminé" des mesures proportionnées

Le ministre iranien des Affaires étrangères a déclaré mercredi que son pays avait mené et "terminé" dans la nuit des représailles "proportionnées". "L'Iran a pris et terminé des mesures proportionnées d'autodéfense conformes à [...] la Charte de l'Onu en attaquant une base d'où ont été lancées des attaques lâches contre nos citoyens et officiers de haut rang. Nous ne cherchons pas l'escalade ou la guerre, mais nous nous défendrons contre toute

agression", a écrit Mohammad Javad Zarif sur son compte Twitter.

"Vers 17 h 30 le 7 janvier, l'Iran a tiré plus d'une douzaine de missiles balistiques contre les forces militaires américaines et de la coalition en Irak", a indiqué Jonathan Hoffman, porte-parole du ministère américain de la défense dans un communiqué. "Il est clair que ces missiles ont été tirés depuis l'Iran et visaient au moins deux bases irakiennes hébergeant des militaires américains et membres de la coalition à Al-Assad et Erbil", a-t-il précisé. Le Pentagone procède à une "évaluation préliminaire des dégâts". "Tandis que nous évaluons la situation et notre réponse, nous prendrons toutes les mesures nécessaires afin de protéger le personnel américain, ses partenaires et alliés dans la région", a ajouté le porte-parole.

## Un cafouillage américain crée la confusion sur un retrait d'Irak

Les États-Unis, dans une lettre transmise par erreur, ont annoncé lundi préparer leur retrait d'Irak avant de le démentir. Un cafouillage qui s'est ajouté à une situation surtendue depuis l'élimination à Bagdad du général iranien Qassem Soleimani, pleuré par des millions de personnes à Téhéran. Après l'immense hommage dans la capitale iranienne, le cercueil du général a été transféré vers la ville sainte chiite de Qom pour une cérémonie et doit être mis en terre mardi à Kerman, sa ville natale, dans le sud-est de l'Iran, où une foule massive s'est rassemblée. Ecrite au nom du général William H. Seely, commandant des forces américaines en Irak, une lettre dont une copie a été consultée par l'AFP a annoncé aux responsables militaires irakiens que Washington était en train de "repositionner" ses troupes dans le pays en vue d'un retrait. Il s'agissait en fait d'un "projet (de lettre) non signé", a déclaré le chef d'état-major américain, le général Mark Milley. "Il n'aurait jamais dû être envoyé", a-t-il ajouté, évoquant "une erreur commise en toute bonne foi".

La lettre faisait référence –« Nous respectons votre décision souveraine qui ordonne notre départ »– à un vote dimanche du Parlement irakien exhortant le gouvernement à expulser les troupes étrangères d'Irak en réaction à

la mort vendredi dans une frappe américaine à Bagdad du général Soleimani, architecte de la stratégie de l'Iran au Moyen-Orient.

Selon le secrétaire américain à la Défense Mark Esper, les États-Unis redéployent leurs troupes en Irak mais ne quittent pas le pays. "Aucune décision n'a été prise de quitter l'Irak. Point", a déclaré à la presse le chef du Pentagone. M. Esper, comme la veille le secrétaire d'Etat Mike Pompeo, s'est par ailleurs démarqué des menaces du président Donald Trump de frapper entre autres des sites culturels iraniens en cas d'attaque anti-américaine de l'Iran.

"Nous respecterons les lois sur les conflits armés", qui prohibent de frapper des sites culturels, a dit M. Esper en réponse à une question.

## "Mort à l'Amérique"

Lundi, les rues de Téhéran étaient noires de monde pour honorer Qassem Soleimani, figure charismatique et très populaire du pays, tué avec l'homme de l'Iran en Irak, Abou Mehdi al-Mouhandis. Retenant difficilement ses larmes, le guide suprême Ali Khamenei a présidé une prière des morts devant les cercueils contenant les restes des deux hommes et de quatre autres Iraniens. "La dernière fois que je me souviens d'une telle foule, c'était aux funérailles il y a 30 ans de l'imam Khomeiny", fondateur de la République islamique d'Iran, a déclaré à l'AFP Maziar Khosravi, l'ex-chef du service politique du quotidien réformateur Charq.

Estimée à "plusieurs millions" de personnes par la télévision d'Etat, la foule a alterné entre recueillement et tristesse, explosant parfois de colère aux cris de "Mort à l'Amérique", "Mort à Israël". Des drapeaux américains et israéliens ont été brûlés, tandis que la foule appelait à venger Qassem Soleimani.

"Stupide Trump (...), ne pense pas qu'avec le martyr de mon père, tout est fini", a lancé sa fille Zeinab.

## Nouveau "Vietnam"

Le raid de Washington contre Qassem Soleimani est survenu sur ordre de Donald Trump, après une attaque de l'ambassade américaine à Bagdad par des miliciens pro-iraniens et plusieurs tirs de roquettes sur des installations en

Irak abritant des Américains, dont un a été tué fin décembre.

Les appels à la désescalade se multiplient depuis sur la scène diplomatique, mais l'affrontement verbal est toujours vif entre Washington et Téhéran. Le président iranien Hassan Rohani a sommé lundi son homologue américain de ne "jamais menacer la nation iranienne", après avoir déjà promis une "riposte militaire" et une "dure vengeance", "au bon endroit et au bon moment".

Le leader chiite irakien Moqtada Sadr, qui vient de réactiver sa milice anti-Américains, a menacé les États-Unis d'un nouveau "Vietnam".

L'Otan, après une réunion extraordinaire, a appelé Téhéran à éviter "davantage de violence et de provocations", tandis que la France a estimé que l'Iran devait "renoncer à des représailles" contre Washington.

Les chefs de la diplomatie de l'Union européenne doivent tenir vendredi une réunion sur la crise, et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a appelé les parties à suivre "la voie de la pondération".

## L'accord nucléaire menacé

Dans ce contexte explosif, l'Iran a annoncé dimanche une nouvelle réduction de ses engagements contenus dans l'accord international de 2015 pour garantir la nature purement civile de ses activités nucléaires, un pacte désormais presque vidé de sa substance. "L'Iran n'aura jamais d'arme nucléaire !", a rétorqué lundi sur Twitter Donald Trump, qui a retiré unilatéralement les États-Unis de l'accord en 2018.

Encore parties au pacte, les Européens ont dit "regretter profondément" l'annonce iranienne sur la levée de toute limite sur l'enrichissement d'uranium. Mais Téhéran continue de se soumettre volontairement au programme d'inspection de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), mis en place après la signature de l'accord.

A Vienne, l'AIEA a dit être "au courant de l'annonce" iranienne et a souligné que ses inspecteurs continuaient de mener des "activités de surveillance" en Iran. Téhéran s'est progressivement affranchi de ses engagements depuis mai, en représailles au retrait et aux sanctions des États-Unis, dont le retour a plongé le pays pétrolier dans une violente récession.

Pour les observateurs, l'Iran reste "très prudent" en évitant de dénoncer frontalement l'accord de Vienne, ce qui laisse une ultime marge de manoeuvre pour tenter de le sauver.

La crise entre Washington et Téhéran a dopé les cours du pétrole et fait trembler les Bourses mondiales. L'or, traditionnelle valeur refuge, est monté à des niveaux jamais vus depuis 2013.

# MIDI

## CULTURE

YENNAYER 2970

# La wilaya de Tipasa abritera les festivités officielles et nationales

*La wilaya de Tipasa abritera cette année les festivités officielles et nationales de Yennayer, marquant le début du Nouvel an amazigh 2970, a annoncé, mardi, le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) qui prévoit un programme "riche" et "instructif", alliant les aspects socio-éducatifs et l'aspect académique.*



**“Un jour tu comprendras”, nouveau roman de Meriem Guemache**

## “Un jour tu comprendras”, nouveau roman de Meriem Guemache

Après “La demoiselle du métro”, Meriem Guemache remet le couvert en offrant à ses lecteurs une nouvelle œuvre. Il s'agit d'un roman dédié à Fadhma Aïth Mansour Amrouche (1882-1967).

C'est la première fois qu'un auteur algérien consacre une biographie romancée à l'écrivaine et poète kabyle Taos Amrouche. Une femme courageuse qui a dû affronter de grands malheurs tout au long de sa vie.

La vie de Fadhma Aïth Mansour Amrouche a été tourmentée. Sa venue au monde en 1882 a dressé contre elle une société impitoyable qui lui a fait prendre le chemin des orphelinats et de pensions chrétiennes de Kabylie. Tout au long de sa vie, elle a fait preuve de courage et de ténacité. En plus d'une enfance dévastée, elle a connu l'exil, la misère, le rejet et les deuils successifs. La mort lui a arraché cinq de ses fils. Ces épreuves douloureuses lui ont inspiré une poésie bouleversante.

Fadhma Ath Mansour Amrouche a évolué entre deux cultures : kabyle et française. De sa mère, elle a hérité une pléiade de proverbes, berceuses, contes et chants kabyles. Un legs ancestral qu'elle a à son tour transmis à ses enfants, Jean El Mouhoub et Marguerite Taos Amrouche.



En août 1946, âgée de 54 ans et vivant en exil à Radès (Tunis), avec son mari Belkacem Antoine, elle décide d'écrire sa biographie, encouragée par Jean El Mouhoub, son fils. Elle y raconte son chemin de vie, sans tabou, y décrit les humiliations induites par sa naissance illégitime, sa conversion à la religion chrétienne, son combat pour s'imposer en tant que femme dans une société archaïque, impitoyable, conservatrice et machiste. Son mari s'étant opposé de son vivant à la publication de ce livre, le manuscrit est resté dans le tiroir.

Alitée en 1967 à l'hôpital de Saint-Brice-en Coglès, en Bretagne, Fadhma Ath Mansour Amrouche est à l'article de la

mort. Celle qui s'est toujours considérée comme une éternelle exilée, apprend, juste avant de mourir, que sa biographie intitulée « Histoire de ma vie » sera publiée aux Editions Maspero et qu'elle sera préfacée par Kateb Yacine. « Histoire de ma vie » est publié à titre posthume en 1968 dans la collection Domaine maghrébin des Editions François Maspero. Les préfaces sont de Vincent Monteil et Kateb Yacine. Dans l'introduction, le célèbre auteur de “Nedjma” écrit : « Pour ma part, en signant cette introduction, j'ai tenu à être présent au grand évènement que constitue pour nous la parution d'un tel livre. Il s'agit d'un défi aux bouches cousues : c'est la pre-

mière fois qu'une femme d'Algérie ose écrire ce qu'elle a vécu, sans fausse pudeur, et sans détour. Du plus profond de sa tombe d'exil, en terre bretonne, Fadhma semble nous dire : « Algériennes, Algériens, témoignez pour vous-mêmes ! N'acceptez plus d'être des objets, prenez vous-mêmes la plume, avant qu'on se saisisse de votre propre drame, pour le tourner contre vous ! »

Décédée le 9 juillet 1967, Fadhma Ath Mansour repose dans un cimetière de la commune de Baillé, en Bretagne.

« Un jour tu comprendras » raconte, dans un style romancé, le parcours de Fadhma Ath Mansour Amrouche, poète et écrivaine kabyle.

## Participation de sept films au Festival national du court métrage universitaire à Oran

La deuxième édition du Festival national du court métrage universitaire s'est ouverte mardi soir à Oran, avec la participation de sept films d'étudiants de plusieurs universités du pays. Lors de la cérémonie d'ouverture de la manifestation cinématographique, organisée sous le slogan : “Les étudiants entre ambition et créativité”, qui s'est déroulée à la Faculté de droit et sciences politiques de l'université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed, le commissaire du festival, Alik Mohamed, a indiqué, dans son allocution, que les films qualifiés pour le concours final du festival ont été sélectionnés sur 21 lors de la phase qualificative.

L'ouverture du festival, organisé par le club scientifique culturel Es-Salem de l'université d'Oran 2, a eu lieu en présence de figures cinématographiques et théâtrales de la ville d'Oran, d'universitaires et de représentants d'associations culturelles.

Un spot publicitaire des films participants et une vidéo sur Oran ont été projetés, mettant en exergue l'évolution urbanistique qu'a connue la ville, les vestiges historiques qu'elle recèle, les établissements culturels et les universités dont elle dispose.

Les courts métrages en lice pour le prix de ce festival de deux jours sont “El alam” (La douleur), “Es-sabr” (Patience), “Souraât el badiha” (vitesse d'intuition), “Sadikati Soumia” (Mon ami Soumia), “Mouswes”, “Tennessee” et “Stop”, produits, réalisés et photographiés par des étudiants des universités d'Oran, Sidi Be-Abbès, Mascara, Saïda et Bouira.

Ces films, d'une durée ne dépassant pas les 15 minutes, abordent divers sujets, dont les problèmes conjugaux, le chômage, la vie universitaire et la délinquance. Ils seront évalués par un jury composé de la comédienne et cinéaste Fadhila Hachmaoui et du metteur en scène Mohamed Mihoubi, qui devait annoncer hier les films couronnés des trois prix du festival. Au cours de cette édition également, l'artiste Mohamed Hazim, dont le nom est associé au groupe Bila Houdoud, sera honoré.

Le festival se poursuivra mercredi à la deuxième et dernière journée au niveau du théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula, où le public suivra une soirée, des sketches, des spectacles d'humour et des jeux de magie, ainsi que la remise de prix aux lauréats.



YENNAYER 2970

## La wilaya de Tipasa abritera les festivités officielles et nationales

La wilaya de Tipasa abritera cette année les festivités officielles et nationales de Yennayer, marquant le début du Nouvel an amazigh 2970, a annoncé, mardi, le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) qui prévoit un programme “riche” et “instructif”, alliant les aspects socio-éducatifs et l'aspect académique.

Cette année le HCA, pour abriter les festivités officielles et nationales, a choisi la wilaya de Tipasa mais avec un rayonnement sur l'ensemble de ses communes, ainsi que l'intervention habituelle au niveau des autres wilayas”, a indiqué le HCA dans un communiqué.

Selon son secrétaire général, Si El Hachemi Assad, le Nouvel an amazigh Yennayer 2970 sera célébré cette année “avec un programme riche, instructif, alliant les aspects socio-éducatifs (des expositions d'artisanat et des manifestations artistiques et environnementales), comme la plantation d'arbres) et l'aspect académique, à travers un colloque qui réunit des historiens, des archéologues et des anthropologues et autres universitaires”.

La célébration du Nouvel an amazigh se distingue, cette année, par la “publication, en une seule édi-



tion, de cinq titres traitant de Yennayer en tant que sujet d'étude et axe de réflexion menés par des universitaires aguerris”, a-t-il ajouté.

L'objectif visé, a-t-il poursuivi, est de “mettre en exergue la portée philosophique, historique, socio-culturelle et symbolique de cette fête ancestrale”. Le HCA rappelle, à ce titre, que cette fête est “célébrée avec faste dans les foyers des différentes régions du pays mais aussi sur les places publiques par les associations et les institutions de l'Etat, notamment depuis la consécration du premier jour de l'an amazigh, correspondant au 12 janvier de chaque année, comme une journée chômée et payée, en vertu de la modification en 2018 de la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales en Algérie”.

Le HCA, les autres institutions de

l'Etat ainsi que la société civile “célèbrent cet évènement dans sa dimension nationale, caractérisée par la richesse et la diversité de ses expressions culturelles et ses manifestations festives les plus authentiques”, a-t-il souligné. Il a estimé que l'évènement “se veut un solide ferment dans la symbiose populaire et un ciment inaltérable pour la cohésion sociale et l'unité du peuple algérien”.

“Autant Yennayer est une fête traditionnelle, marquant le début de l'année agraire, autant c'est une tradition millénaire de notre société”, a-t-il fait remarquer, soulignant que cette fête “nous rappelle que la dimension amazighe, comme les autres composantes consacrées par la Constitution algérienne, édifie l'unité de la nation, sa pérennité et la cohésion sociale de notre pays”.

Pour le HCA, “cette fête constitue le socle commun des valeurs ancestrales de convivialité, de partage, de générosité, de solidarité et du vivre ensemble”.

“Yennayer doit être lié au sens véhiculé par la tradition, celui centré sur le respect de la terre et orienté vers la connaissance scientifique en rapport avec la dimension historique”, a-t-il soutenu, considérant Yennayer comme “un repère à la fois spatial et temporel, qui marque le début de notre patrimoine culturel”.

Il a expliqué, à ce titre, que sur le plan patrimonial, cette fête célèbre la terre nourricière et le respect qui lui est dû en valorisant ce rapport “charnel” entre l'homme et la terre dans ses différents aspects “qui doivent être réinvestis dans des perspectives éducatives et de formation à travers l'école”.

18e ÉDITION DU FCNAFA À TIZI-OUZOU

## Ouverture du dépôt des œuvres

Le dépôt des œuvres pour la participation à la 18e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) est ouvert depuis dimanche dernier à Tizi-Ouzou au niveau du siège du commissariat du festival, a indiqué un communiqué de cet organisme.

L'opération s'étalera jusqu'au 12 du mois en cours marquant la célébration du Nouvel an amazigh Yennayer et le festival se tiendra vers la fin du premier trimestre de cette année, a-t-on indiqué dans le même document, qui rappelle les conditions de participation à cette manifestation cinématogra-

phique. Les participants ne peuvent présenter qu'une seule œuvre dans une catégorie quelconque (fiction, long ou court métrage, documentaire ou film d'animation), de production récente (ne dépassant pas les 4 ans), n'ayant pas déjà concouru lors d'une précédente édition du festival et dont la langue originale doit être en tamazight dans toutes ses variantes.

En outre, selon le même document, cette 18e édition sera le prolongement de l'édition précédente en matière de formation, durant laquelle un atelier d'écriture a été inauguré et une



quinzaine d'étudiants ont reçu une formation accélérée sur l'écriture de scénario. D'autres ateliers seront initiés lors de cette édition, selon le même texte. Plusieurs conférences-débats sur

des thématiques en relation avec la culture en général et le cinéma en particulier seront, également, au menu de cette manifestation culturelle, a-t-on ajouté.

## Le marché de Yennayer ouvre ses portes à Béjaïa

Le marché de Yennayer (Nouvel an berbère) a ouvert ses portes, lundi, à la grande surface du lac d'Ihaddadène, en rassemblant plus d'une centaine d'exposants venus d'une douzaine de wilayas et rehaussé par la présence surprise d'une délégation d'artisans libyens, arrivés expressément pour y participer.

Le coup d'envoi a été donné par des troupes folkloriques dont les prestations ont d'emblée imprimé à l'espace une ambiance de fête et de convivialité. Il n'y avait ni de solennité ni de fanfare mais beaucoup de complicité, marquée par une mêlée heureuse et confraternelle entre organisateurs, exposants et visiteurs, arrivés en masse sur les lieux.



A la surprise des rencontres voire des retrouvailles, le marché étant à sa 2e édition, il y avait également le bonheur des découvertes et des offres, déclinés sur une large palette de choix, allant de

l'artisanat dans ses multiples facettes (boiserie, forge, poterie, habit, etc.) aux livres en passant par les créations artistiques, notamment le bijou berbère, la céramique, l'ébénisterie et même

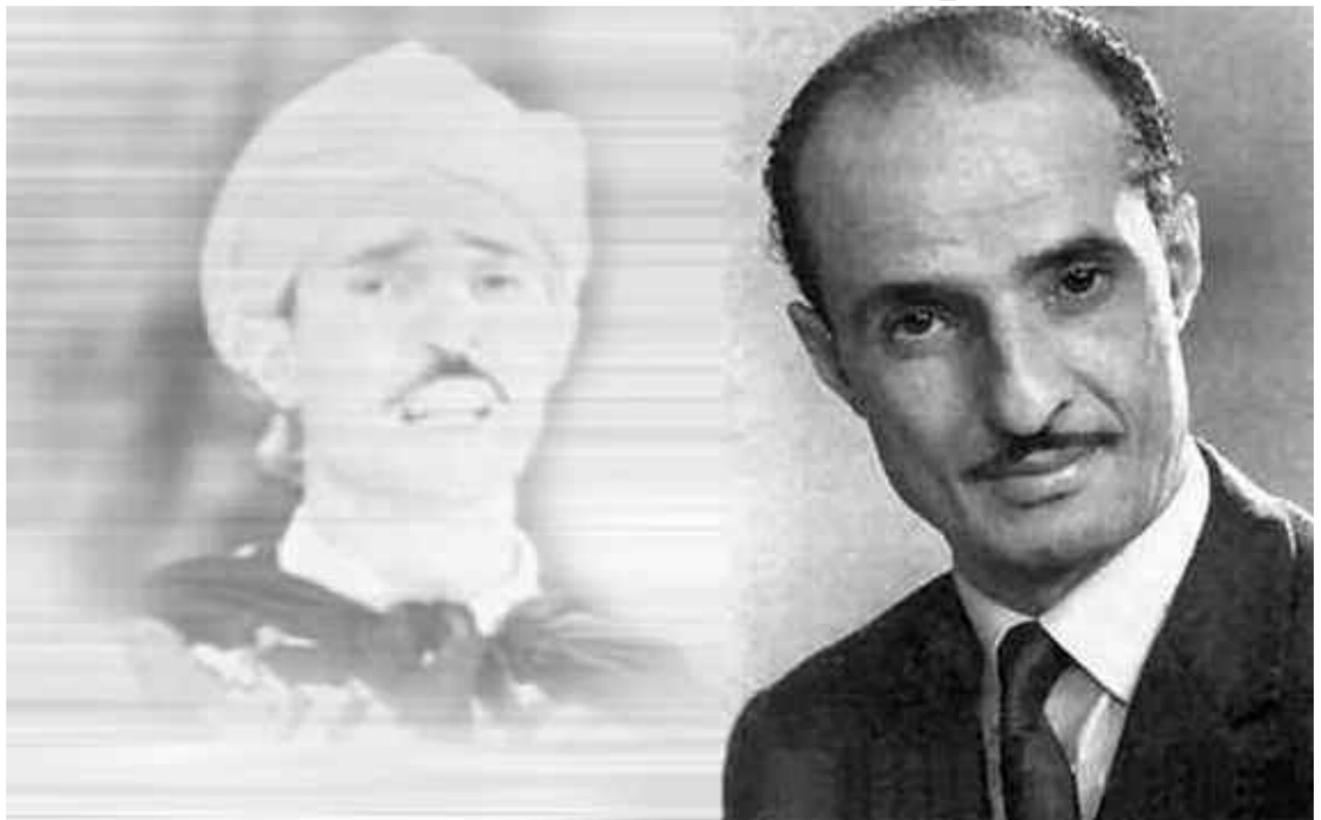
la verrerie. Un espace magique, en somme, entièrement dédié au savoir-faire historique et aux affinements apportés à travers l'Histoire.

Le moment est empreint de grâce, d'autant que de multiples surprises sont prévues pour en faire le sublimer au fil des jours. Des concours gastronomiques, des repas collectifs, à travers certaines grandes artères de la ville, des conférences, des projections cinématographiques sont, en effet, au programme et dont la conjonction est de nature à colorer et égayer substantiellement l'ambiance générale de la ville qui par un heureux hasard bénéficie d'un ensoleillement propice à l'évasion, la découverte et la fête.

# Abderrahmane Aziz, le « thérapeute »

*Le chant s'installe dans les méandres de la pensée pour nous faire découvrir la plus belle muse thérapeutique qui viendrait tant à panser et réguler notre psychique.*

Fouinant dans les dédales de la mémoire, le coup de génie intervient, tel un éclair de tonnerre, pour éveiller en nous l'espoir de survivre aux aléas de la vie : qui d'autre mieux que Abderrahmane Aziz pour faire du chant un hymne à la thérapie et ainsi rejoindre le docteur Frantz Fanon dans son héroïque combat contre le colonialisme. Abderrahmane Aït Mira n'est autre qu'Abderrahmane Aziz, un chanteur qui a consacré l'intégralité de son parcours artistique à l'engagement patriotique, aussi bien par le chant que l'enseignement didactique. Ainsi, durant la Guerre de libération, il participe à sa manière au combat mené par les artistes en faveur d'une prise de conscience du peuple quant à la portée de la Révolution. Coucher le colonialisme sur le divan et l'enfermer dans l'asile de l'Histoire, c'était une révolution psychanalytique grandement menée dans le labyrinthe du modeste centre psychiatrique de Blida. Les pensionnaires de cette honorable institution n'avaient de nom qu'une mémoire entachée de souvenirs macabres, subits dans les geôles du colonialisme. Dans leur univers carcéral, une voix salvatrice est venue adoucir les mœurs enflammées par la rougeur du fer. Pour rien au monde, Fanon ne troquerait sa nouvelle « coqueluche » contre la sévère disci-



pline médicamenteuse pour soulager ses patients. Il lui a fallu écouter un soir d'hiver lors d'une veillée attractive donnée à l'occasion d'une fête religieuse du Mouloud la sublime complainte de « *L'aveugle* » d'Abderrahmane Aziz, qui fit ce jour-là sensation, si bien que tous les malades prirent goût au message de ce nouveau « gourou ». De son humble bureau du rez-de-chaussée à l'hôpital Joinville, dont il gérait la destinée, le thérapeute du colonialisme prit Abderrahmane Aziz comme « *traitement thérapeutique* » avec comme

soins adjuvants, les sessions de chants et musiques aux patients. De son statut de chanteur, il passa aux côtés du docteur Frantz Fanon comme collaborateur indispensable dans la gestion de la santé mentale et le procès du colonialisme. Le personnage aussi effacé que sa mince silhouette fut aussi un homme du théâtre, un tribun bilingue qui manie admirablement le geste et la parole, dans ses envolées lyriques pour camper « Kais ». L'Histoire lui reconnaît aujourd'hui sa pleine aptitude intellectuelle à servir la nation, un artiste, homme de lettres, un des

rare élèves de la Chabiba à passer au Mihrab comme Muezzin. Sa voix tant appréciée de tous fut retenue comme panacée aux humiliations du colonialisme. Dans la ville des Roses, à quelques encablures de l'hôpital psychiatrique, celui qui prit soin de se diriger un soir vers sa nouvelle destination scella la plus belle ode à un destin humanitaire. C'est par un hiver de 1992 que Abderrahmane Aziz rend l'âme, laissant derrière lui un héritage hors du commun : une « école » dans la prise en charge de la santé mentale.

## Tournée de Sofiane Saïdi & Mazalda en Algérie



Le musicien franco-algérien Sofiane Saïdi, accompagné de la formation Mazalda, sera en mini-tournée en Algérie en ce début d'année. Cinq villes accueilleront ces artistes de musiques du monde. Alger, Oran, Tlemcen, Constantine mais aussi Annaba seront les hôtes de cette tournée, organisée par l'Institut français d'Algérie. Celui que Radio Nova considère comme le « Prince du Raï 2.0 » épousera sa voix aux cuivres et à la rythmique de Mazalda pour donner naissance à de l'électro-raï et ce, durant une semaine de représentations. Et raï oblige, Oran sera la première halte de la formation et ce, dimanche 19 janvier au Théâtre régional de la ville à partir de 18h. Puis cela sera au tour de Tlemcen, le 21 janvier, à l'hôtel Agadir, à la même heure. Le 23 janvier, Sofiane Saïdi & Mazalda poseront leurs valises à Alger, à l'Institut français à partir de 19h30. Pour réserver, il vous faut écrire à : [musiquemazalda2020.alger@if-algerie.com](mailto:musiquemazalda2020.alger@if-algerie.com). Constantine et Annaba seront les dernières étapes de la tournée, respectivement les 25 et 26 janvier, dans des lieux non déterminés par l'organisation. Sofiane Saïdi & Mazalda interpréteront pour l'occasion des titres de leur album « *El Ndjoum* », sorti en 2018, dont les singles « *Wahdi ana wgalbi* », « *La classe fi Las Vegas* » ou encore « *Yamma* ».

## « Dzayer : Rihla f'zman » le 17 janvier à Alger

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh accueillera, le 17 janvier, le spectacle « *Dzayer : Rihla f'zman* », retraçant l'Histoire de l'Algérie sur cinq siècles.

À l'initiative du club d'activités polyvalentes de l'École nationale polytechnique (CAP), le spectacle d'une durée d'1h30, « *Dzayer : Rihla f'zman* » retracera l'Histoire de l'Algérie, du XVIe siècle à nos jours.

Le tout se fera en chansons et mise en place d'une pièce théâtrale. La projection d'un documentaire sur les révoltés de la période coloniale est également au programme.

Prévu le 17 janvier à l'Opéra d'Alger à partir de 18h, l'événement devrait être sur entrée libre, avec mise en place d'une cagnotte pour une cause caritative.

## Spectacle féerique à l'Opéra d'Alger à l'occasion du Nouvel an chinois

L'Opéra d'Alger organise une soirée exceptionnelle à l'occasion du Nouvel an chinois : un spectacle féerique, jeudi 16 janvier à partir de 19h. Couleurs, danses et chants seront au rendez-vous sur la scène de l'Opéra Boualem-Bessaïh.

**Le programme :**

1. Dance : Flowers Blooming in all their Beauty (5 mins)
2. Solo : Millennium Covenant, Half a Pot of Yarn (8 mins)
3. Acrobatics : Strength (6 mins)
4. Dance : Music and Dance in Shu Palace (5 mins)
5. Erhu solo & Folk Music Performance: Love Song in Kangding, Charming Girls (8 mins)
6. Martial Arts : Chinese Style (5 mins)
7. Dance : Ermalamba (5 mins)
8. Magic Show : Welcome to Sichuan (5 mins)
9. Ethnic Orchestra Solo: Liangshan Style (5 mins)
10. Dance : Bright and Valiant Look (5 mins 30 secs)

# Que faut-il manger quand on a une gastro-entérite ?

*La gastro-entérite est une infection du système digestif. Elle entraîne de nombreux symptômes comme la nausée, les vomissements, les crampes abdominales ou encore la diarrhée.*

Certains aliments et boissons aident le corps à se remettre plus vite de cette épreuve. Pour soigner une gastro-entérite, il existe plusieurs solutions : la prise de solutés de réhydratation orale (SRO) pour éviter la déshydratation, une bonne hydratation (boire souvent et par petites quantités), réduire l'intensité et la durée de la diarrhée (ralentisseurs du transit intestinal, adsorbants/protecteurs intestinaux...) et une approche diététique. Face à la gastro, l'alimentation est capitale. Découvrez les principales recommandations.

## Gastro-entérite : boire beaucoup pour éviter la déshydratation

Les vomissements et les diarrhées entraînent une perte d'eau et de sels minéraux. Pour la compenser et éviter la déshydratation, il faut boire beaucoup, au moins 2 litres de boisson par jour ( eau plate riche en sodium, bouillon de légumes salé, tisanes sucrées...). Vous pouvez ajouter un peu de sucre dans l'eau, particulière-



ment pour les enfants, ou boire des boissons sucrées comme des sodas à condition de remuer suffisamment longtemps pour supprimer tout le gaz. Évitez les boissons gazeuses qui peuvent favoriser les ballonnements, les jus de fruits, et bien sûr les boissons alcoolisées qui favorisent la déshydratation.

## L'alimentation en cas de gastro-entérite

Les premiers jours, il est souvent difficile de manger correctement mais essayez toujours de manger un peu.

Au fur et à mesure que le transit se calme, il est important de reprendre une alimentation diversifiée. Et, dès que l'on commence à s'alimenter un peu plus, il est recommandé de faire plusieurs petits repas au cours de la journée.

## Les aliments à privilégier

Lorsque vous avez la gastro, privilégiez les aliments qui vont ralentir le transit et restaurer la flore :

- Des féculents (riz bien cuit, pâtes blanches...);
- Du poisson maigre cuit à l'eau ou à

la vapeur de préférence ;

- De la viande maigre, grillée, du poulet... ;
- Des carottes cuites (surtout pas crues) ;
- Des fromages à pâte cuite ;
- Du yaourt au bifidus (probiotiques);
- Des pommes râpées ou en compote ;
- De la banane bien mûre ;
- Des biscottes tartinées de miel ou de gelée de fruits.

## Les aliments à éviter

Il faut éviter de consommer des aliments riches en fibres qui vont stimuler le transit intestinal. Il vaut mieux aussi éviter de consommer des aliments trop gras. Évitez donc :

- Les féculents complets (pain complet, riz complet...);
- Les légumineuses (haricots secs, lentilles...);
- Les fruits frais (à l'exception de la banane), préférez des gelées, confitures, compotes ;
- Les légumes verts ;
- Les fruits et légumes crus de manière générale ;
- Les fritures ;
- Les plats épicés.

Évitez tous les excès dans les trois jours suivant l'épisode de gastro-entérite. Une fois que les symptômes digestifs se calment, reprenez progressivement votre alimentation habituelle.

## Symptômes de la varicelle : des boutons caractéristiques

La varicelle est une maladie infectieuse causée par le virus varicelle-zona (VZV). Très contagieuse, elle atteint les bébés et jeunes enfants dans 90 % des cas, et se manifeste par l'éruption de multiples vésicules sur la peau et les muqueuses. Un cas de varicelle déclarée dans votre entourage et votre enfant a toutes les chances d'y avoir droit lui aussi... Pas d'affolement. Dans la plupart des cas, la varicelle est une maladie bénigne qui guérit en 10 à 12 jours.

## Varicelle : quels symptômes avant les boutons ?

Sachez que les premiers symptômes de la varicelle ne sont pas toujours caractéristiques.

Les signes annonciateurs peuvent être :

- Une fièvre peu élevée (elle précède généralement les premiers boutons).
- Un écoulement nasal.
- Une fatigue persistante.

Mais ce n'est pas la première fois que votre enfant a un rhume, et il n'est jamais facile de distinguer un "nez qui coule" d'un "nez qui coule"...

Ces manifestations, s'accompagnent parfois :

- De maux de tête et/ou des maux de gorge

- De douleurs articulaires et musculaires

- D'une perte d'appétit.

Mais là encore, lorsque l'enfant est trop petit pour parler, il n'est pas facile de reconnaître ces symptômes.

Si votre charmant bambin est gardé en collectivité, il sera très certainement exposé aux nombreux virus, qui y circulent. Jusqu'ici, rien ne permet donc de différencier cette suspicion de varicelle des autres infections. Il est grognon mais il n'a pas encore de boutons...

## Les boutons caractéristiques de la varicelle

Les boutons sont de véritables symptômes caractéristiques de la varicelle. Lorsqu'ils apparaissent, ils sont associés à de fortes démangeaisons cutanées (prurit).

L'aspect des boutons de varicelle

- Ce sont de petites taches roses 2 à 3 mm de diamètre,
- Rapidement, elles se transformeront en de minuscules cloques remplies d'un liquide transparent, parfois entourées d'un léger cercle rouge. Votre médecin vous parlera vraisemblablement de "vésicule".
- Puis, les vésicules sèchent en 48 heures et se forme alors au centre une petite croûte qui s'étend avant de tom-



ber au bout d'une petite semaine. Elle sera remplacée par une petite cicatrice rouge puis blanche qui s'atténuera peu à peu.

## La prolifération des boutons de varicelle

Ces boutons apparaissent généralement par poussées successives. Peu nombreux au départ, ils peuvent en quelques jours recouvrir tout le corps. Une telle invasion peut parfois se révéler très impressionnante.

Les premiers boutons apparaissent généralement sur le thorax, sur la nuque ou à la racine des cheveux, pour ensuite s'étendre sur le ventre, le dos, les jambes et les bras. Le visage est généralement moins touché. Les paumes des mains et des pieds sont épargnées. Dans la mesure où

l'éruption évolue par poussées, des boutons sont déjà secs alors que d'autres apparaissent encore. Mais rassurez-vous, cela ne devrait pas excéder une dizaine de jours.

## Varicelle : quand consulter votre médecin ?

Dès l'apparition des boutons, il est indispensable de consulter votre médecin. Lui seul pourra confirmer le diagnostic et prescrire les médicaments adaptés. Il n'y a pas de moyen de traiter la varicelle à proprement parler, néanmoins on peut traiter les symptômes.

Votre médecin évaluera également les risques de complications en fonction des antécédents de santé de votre enfant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein Dey  
Le numéro d'identification fiscal : (NIF) 099916000876756

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES  
MINIMALES N°06/2020**

L'Office de promotion et de gestion immobilière d'Hussein Dey dont le siège social est sis à la cité AMIROUCHE bâtiment "D" Hussein Dey lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation :

**Des travaux de voiries et réseaux divers primaires et secondaires des 860 logements publics locatifs sis à Ouled Fayet commune d'Ouled Fayet - Wilaya d'Alger.**

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent soumissionner il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

**1-Capacité professionnelle :**

Les entreprises ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en **BTPH** de catégorie **quatre (IV) ou plus**.

**2-Capacité financière :** ayant un minimum la moyenne de chiffre d'affaire de 35 000 000,00 DA ou plus (justifiés par les bilans financiers des trois dernières années (année 2016-2017-2018) visés par les services des impôts ou un certificat délivré et visé par les services des impôts).

**3-Capacité technique ayant :**

-**Moyens humains :** ingénieur ou master en travaux publics ou VRD ou génie civil ou hydraulique (qui sera justifié par les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS ou CACOBAPTH)

-**Moyens matériels :** un chargeur et une pelle (justifiés par les cartes grises et le contrat d'assurance en cours de validité)

-**Références professionnelles :** ayant réalisé au moins d'un projet de VRD consistant de 400 logts et plus ou d'un montant de 100.000.000,00 DA minimum pour les travaux de VRD autre que les logements (leur référence doivent être justifiées par les attestations de bonne exécution visées par les maîtres de l'ouvrage publics).

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges directement ou par le biais des représentants dûment mandatés par leur soin contre présentation d'un récépissé de deux mille cinq cent dinars 2500 DA non remboursable à l'adresse suivants :

**Direction générale de l'OPGI d'Hussein Dey département de la maîtrise d'ouvrage cité Amirouche - Alger**

La soumission doit être accompagnée obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés dans l'appel d'offres et contiendra un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique", "offre financière".

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe principale scellée cachetée et anonyme et comportant la mention :

**"SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS  
ET D'ÉVALUATION DES OFFRES"**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES  
MINIMALES N°...../2020**

**PORTANT REALISATION DES TRAVAUX DE VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES  
DES 860 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS SIS A OULED FAYET COMMUNE  
D'OULED FAYET - WILAYA D'ALGER**

**1-Enveloppe "le dossier de candidature" contient :**

- La déclaration de candidature
- La déclaration de probité
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats le cas échéant des sous-traitants

**2-Enveloppe "offre technique"**

- Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint
- Tous document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté"

**3/Une autre enveloppe "offre financière":**

- Lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachetée
- Bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, signée et cachetée
- Détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, signée et cachetée

**Pour toutes les autres pièces exigées se référer au cahier des charges (article 09 contenu du dossier de la soumission)**

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans l'un des deux quotidiens nationaux.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée **au dix 10ème jour, avant 12h00** correspondant au dernier jour de la durée de préparation des, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13h. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les offres doivent être adressées à l'adresse suivante :

**Direction générale de l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Hussein Dey, département de maîtrise d'ouvrage cité Amirouche bâtiment "D" Hussein Dey**

**La durée de validité des offres : les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres (10 jours) augmentés de trois (03) mois, et ce à compter de la date limite de dépôt des offres.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° : Identification Fiscal : 0002 3401 50038 63

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° : 054 /2019

La direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**Aménagement des établissements scolaire du cycle moyen à travers la wilaya**

Lot	Refecton et Réhabilitation à CEM Bouyahya Mohamed Taher-Haraza
Lot	Renouvellement du chauffage au CEM souida hocine - ghaïssa-
Lot	Réhabilitation chauffage centrale au CEM laidani brahim - hammadia-

Le présent avis d'appel d'offres est adressé aux entreprises publiques et privées justifiant les conditions suivantes :

Qualification Bâtiment activité principale catégorie II ou plus

**OBS** \*Les soumissionnaires peuvent participer pour tous les lots et ils peuvent avoir qu'un seul lot selon le classement avisés.

\* Tous les soumissionnaires qui obtienne un projet d'aménagement et réhabilitation dans l'année actuelle 2019 seront éliminés.

Les entreprises qualifiées et intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements de la wilaya de Bordj Bou Arreridj sise a cité 48 lots secteur 'D' Bordj Bou Arreridj.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

Le dossier candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées de indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature), (offre technique) ou (offre financière) selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

**Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj**

**Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales**

N° ...../2019

**Aménagement des établissements scolaire du cycle primaire a travers la wilaya**

LOT N° .....

**\*01/ Le dossier de candidature contient**

- \* Une déclaration de candidature renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
- \* Une déclaration de probité renseignée, datée et signée (selon le modèle joint)
- \* Les statuts des sociétés.
- \* Casier judiciaire s'il ne porte pas la mention néant valable à la date de dépôts des offres.
- \* Copie de jugement judiciaire si l'entreprise est en redressement judiciaire.
- \* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- \* Certificat de qualification et classification (copie) valable à la date d'ouverture des plis.
- \* Attestations d'affiliations délivrées par les services de la CNAS durant un délai de 03 mois avant le dépôt des offres + diplômes ou attestations de succès ou contrat d'intégration CID, CIP, PID joints par les attestations de succès + les attestations du travail valable à la date d'ouverture des plis.
- \* Liste des moyens matériels dressé et délivré par un huissier de justice ou documents de location du matériel délivrés par un durant l'année 2019 (joindre cartes grises (copies) - assurances concernant le matériel roulant valables a la date d'ouverture des plis.

**02/ Offre technique contient**

- \* Une déclaration à souscrire renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
- \* Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 13 de l'instruction aux soumissionnaires
- \* Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

**03/ Offre financière contient**

- \* Lettre de soumission renseignée, datée, signée (selon le modèle joint).
- \* Bordereau des prix unitaire renseigné en chiffre et en lettre signé, cachée et datée.
- \* Devis quantitative et estimatif renseignée signé, cacheté et datée.
- la durée de préparation des offres est fixée a « 10 jours » à compter de la date de la première publication de l'avis à la concurrence dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

Les offres doivent être déposés auprès de la direction des équipements publics à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13. 30 heure, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières aura lieu à la direction des équipements publics en séance publique et à la même date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00 heure

Les candidats et soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis à l'appel d'offres

Conformément à l'article 99 du décret 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant la durée de 03 mois + délais de préparation des offres

LIGUE DES CHAMPIONS (4E J) : JS KABYLIE-RAJA CASABLANCA DEMAIN 17H

# Les Canaris pour se relancer

La JS Kabylie tentera de se relancer en affrontant demain vendredi (17h) à domicile le Raja Casablanca, dans le cadre de la quatrième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.

PAR MOURAD SALHI

**B**attue à deux reprises en dehors de ses bases, lors des deux précédentes journées, la JS Kabylie n'aura, désormais, plus droit à l'erreur à l'occasion de son avant-dernier match au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou. Les coéquipiers du capitaine Nabil Saâdou doivent impérativement réagir pour espérer se relancer dans la course à la qualification pour les quarts de finale de cette épreuve continentale.

Les Canaris comptent certainement sur le soutien de leurs supporters pour passer le cap de cette coriace équipe du Raja. Conscients de la situation inconfortable dans laquelle ils se sont mis après la deuxième défaite de suite face à ce même adversaire, au stade Mohamed V, les Kabyles sont déterminés à prendre leur revanche. C'est un match capital pour le représentant algérien qui n'a que trois points après trois journées de compétitions. Une victoire demain remettra les Canaris sur rails, tandis qu'une mauvaise surprise les enfoncera dans leur crise. Le club qui reste sur une amère élimination en Coupe d'Algérie, au stade des 32es de finale,



veut se faire une santé.

"Avec les derniers mauvais résultats enregistrés en Coupe et Ligue des champions, nous sommes appelés à réagir. Après deux sorties consécutives ratées, nous sommes dans l'obligation de gagner les deux matchs retour chez nous. Ce match est déterminant pour nous. Il n'y a que la victoire qui compte.

Désormais, il faut oublier la Coupe et le Championnat et se concentrer sur ce rendez-vous à ne pas rater. Tout le monde est conscient de l'importance de ce match chez nous. On compte beaucoup sur le soutien de nos supporters pour surpasser la crise", a indiqué Cherif Mellal.

Ce dernier avoue que la pression sera du côté de son équipe qui est obligée de l'emporter pour rester en vie. "Le match sera très difficile. La pression sera énorme sur le dos des joueurs, d'autant plus que nous sommes obli-

gés de gagner. Nous devons être prêts pour demain dans l'objectif de gagner et nous relancer dans la course à la qualification", a-t-il avoué.

Côté effectif, le staff technique kabyle, à sa tête le technicien français, récupérera le défenseur central Tizi Bouali, absent lors du déplacement au Maroc. En revanche, le jeune milieu de terrain Iratni, titulaire lors du match de Coupe face à Aïn-M'lila, pourrait rater ce match en raison d'une blessure à la cuisse.

L'adversaire des Canaris, le Raja Casablanca, est resté à Alger après son match de la Coupe arabe face au MC Alger. Cette formation s'est préparée dans la capitale pendant une semaine et devait rallier hier la ville des Genêts. Cette équipe emmenée par l'entraîneur Jamal Sellami abordera ce rendez-vous avec le même effectif qui a affronté le Mouloudia.

M. S.

CAF AWARDS 2019

## L'Algérie remporte quatre trophées

L'Algérie a remporté quatre trophées à la cérémonie de la 28e édition des CAF awards qui s'est déroulée mardi soir à Hurgada (Egypte), dont celui de meilleure équipe africaine pour la sélection nationale, sacrée championne d'Afrique 2019.

Les autres distinctions algériennes ont été décrochées, à titre individuel, par Youcef Belaïli, élu meilleur joueur africain interclubs, Djamel Belmadi, meilleur entraîneur d'une équipe masculine, et Ryad Mahrez, pour le meilleur but de l'année.

Le Président de la Fédération algérienne de football, Kheïrddine Zetchi, qui a reçu le trophée de meilleure équipe africaine 2019, s'est dit "heureux et fier" d'avoir contribué au retour de l'Algérie au premier plan continental avec la consécration des Verts à la CAN-2019 en Egypte, 29 ans après le premier titre remporté en Algérie. "Je suis très fier de ce trophée que je dédie à tous les Algériens du monde", a-t-il déclaré.

De son côté, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, élu meilleur entraîneur d'une équipe masculine afri-



caine, a dédié cette distinction au peuple algérien, aux joueurs qui sont les principaux acteurs sur le terrain et aux membres de son staff technique.

"La CAN a été fantastique avec 24 équipes participantes. Je dédie ce trophée à mon pays et à notre peuple qui mérite ce bonheur", a-t-il dit.

Le capitaine des Verts, Ryad Mahrez, qui a raté le trophée de meilleur joueur africain au profit du Sénégalais Sadio Mané, a également été honoré lors de cette soirée avec le trophée de meilleur but de l'année, inscrit en demi-finale de la CAN-2019 face au Nigeria sur un coup-franc direct dans le temps additionnel pour offrir la

qualification à l'Algérie, sacrée en finale face au Sénégal (1-0).

Belaïli, qui a enregistré un retour fracassant chez les Verts en étant un des principaux artisans du sacre en Egypte, a pour sa part été récompensé pour sa riche saison 2019 avec deux titres continentaux remportés. La Ligue des champions d'Afrique avec l'ES Tunis et la Coupe d'Afrique des nations avec l'Algérie.

Chez les dames, le titre de meilleure joueuse est revenu à la Nigériane Asisat Oshoala, alors que le trophée de meilleure équipe féminine a été remporté par le Cameroun.

APS

LIGUE 1-NAHD

### Adjali limogé, Zekri pour assurer l'intérim

La direction du NA Hussein-Dey (Ligue 1 de football) a annoncé mardi sa décision de se passer des services de l'entraîneur Lakhdar Adjali, deux jours après l'élimination de l'équipe en 16es de finale de la Coupe d'Algérie en déplacement face au RC Arbaâ de la Ligue 2 (1-0, a.p), a appris l'APS auprès de la direction. "Adjali n'est plus l'entraîneur du NAHD, il est parti au même titre que l'entraîneur-adjoint Azzedine Rahim. Nous avons confié l'intérim à Nacer Zekri (en charge de l'équipe réserve, ndlr) en attendant la nomination d'un nouveau coach qui sera à 90% local", a affirmé à l'APS le président du Nasria Mourad Lahlou. Lakhdar Adjali, ancien joueur du NAHD (1991-1994), avait remplacé en novembre dernier Arzeki Remane, démissionnaire, suite à la défaite concédée dans le derby face au MC Alger (3-0), dans le cadre de la 8e journée du championnat. Au terme de la phase aller de la compétition, le NAHD occupe la 13e place au tableau avec 15 points, à une longueur seulement du premier relégable le Paradou AC (15e, 14 pts), qui compte trois matchs en moins. Sérieusement menacé par le spectre de la relégation, le NAHD entamera la seconde partie de la saison en déplacement face à la JS Kabylie, le mercredi 5 février au stade du 1er-novembre, à l'occasion de la 16e journée.

LIGUE 1

### Le PAC et le NAHD les plus jeunes, l'AS Aïn-M'lila plus vieux

À mi-chemin de la saison 2019-2020 du Championnat algérien, le Paradou AC et le NA Hussein Dey ont aligné les plus jeunes joueurs lors de la phase aller de la Ligue 1 Mobilis. En effet, sur les 20 plus jeunes "onze d'entrée" alignés cette saison, le Paradou figure 12 fois, alors que le NA Hussein Dey figure 8 fois avec le plus jeune effectif.

Le Paradou a aligné la plus jeune onze de la saison jusqu'à maintenant lors du match contre le MC Oran au Stade Ahmed-Zabana le 23 octobre, avec une moyenne âge de seulement 22,3 ans. En face, le MCO a aligné une équipe avec moyenne d'âge 29,2 ans. Malgré l'avantage de l'âge et l'expérience, c'est le Paradou qui a remporté la rencontre 1-0 sur un but de jeune attaquant Abdelkader Ghorab (21 ans).

De l'autre côté de tableau, c'est l'AS Aïn-M'lila qui compte le plus vieux onze cette saison. En effet, sur les 20 plus vieux onze alignés lors de la phase aller, l'ASAM figure 12 fois, loin devant toutes les autres équipes. Le MC Oran et l'US Biskra figurent 3 fois chacun.



## Offres d'emplois

### Référence : Emploipartner-1406

#### Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.  
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.  
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

#### Missions :

• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution  
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,  
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,  
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,  
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing  
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée  
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)  
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients

• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,  
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)  
• Veille à la diffusion des supports d'information,  
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...  
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits  
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels  
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes  
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,  
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner  
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale  
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires  
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...  
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées  
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

• Elabore les stratégies de ventes offensives  
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes  
• Met en place un réseau de distribution  
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution  
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

• Développe et suit les grands comptes  
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques  
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants  
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures  
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs  
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction  
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

#### Profil :

• Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste  
• 10 ans d'expérience  
• Sens de communication  
• Capacité de négociation et de persuasion  
• Force de persuasion  
• Rigueur, adaptabilité et mobilité  
• Compétences managériales  
• Sens de l'analyse  
• Raisonnement inductif et déductif  
• Doté d'esprit positif et créatif  
• Focalisé sur les résultats  
• grande résistance à la pression  
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes  
• Maîtrise du français et de l'outil informatique  
• Discrétion élevée et intégrité morale

#### Avantages :

• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

#### Lieu de travail principal :

• Kouba

### Référence : emploipartner- 1411

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

#### Missions :

• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas  
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs  
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports  
• Etablissement des documents liés au mode de transport  
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement  
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité  
• Tenue à jour des documents de gestion logistique  
• Gérer les réclamations clients.

#### Profil :

• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.  
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

#### Lieu de travail principal :

• Alger

### Référence : emploipartner-1408

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

#### Missions :

• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.  
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE  
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société  
• Montage et mise en forme du processus HSE  
• Management et Pilotage du Processus de HSE.  
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.

• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord  
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.  
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

#### Profil :

• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle  
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.  
• Expérience minimale 02 ans

• Expérience sur un poste similaire souhaitée

• Dynamique  
• disponible

#### Lieu de travail :

Alger

### Référence : emploipartner- 1409

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

#### Missions :

• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:

• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;

• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.

• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.

• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.

• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.

• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.

• Superviser et contrôle la gestion des agences.  
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.

• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.  
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

#### Compétences :

• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum  
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail

• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives  
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire

• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus  
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique

• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles  
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public

• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

#### Lieu de travail :

Alger

### Référence : emploipartner- 1410

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

#### Missions :

• Rattaché au Responsable HSE  
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences  
• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales

• Coordonner les relations de la société de gardiennage  
• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances

• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.  
• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

#### Lieu de travail :

Alger.

### Référence : emploipartner- 1412

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

#### Descriptif de poste:

• Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis  
• Commercialiser la prestation transport logistique.

• Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers  
• Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)

• Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale

• Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport  
• Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division

• Veille permanente de la concurrence au niveau local et national  
• Reporting...

### Comment répondre à nos annonces

**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

**www.emploipartner.com**

**Tel : 021 680 296/021 687 086**

**Fax : 021 298 595**

## Cuisine

### Aghroum bo-sebâa le-hewal



**Ingrédients :**  
1 kg de semoule moyenne  
500 g de feuilles fraîches d'ail  
500 g de feuilles vertes d'oignon  
1 bouquet de menthe crêpue (themaja)  
Un bouquet de menthe  
1 bouquet de pouliot (felgou)  
2 verres d'huile d'olive  
1 verre d'eau (ou plus pour ramasser la pâte)  
Une pincée de sel  
Graines de nigelle

**Préparation :**  
Nettoyer, rincer et émincer toutes les herbes. Prendre une terrine (djefna), piler les plantes amassées. Saler puis ajouter les grains de nigelle. Rajouter l'huile. Mélanger. Ajouter la semoule. Mélanger. Ramasser ce mélange avec de l'eau puis former une boule. Aplatir cette boule sur 2 cm d'épaisseur. Faire cuire dans un kanoun ou sur un feu doux des deux côtés dans un plat en terre. Déguster en trempant dans de l'huile d'olive à votre convenance.

### Gâteau à la crème fraîche



**Ingrédients :**  
2 gros œufs  
100 g de sucre en poudre  
100 g de farine  
100 g de crème fraîche  
1 sachet de levure chimique

**Préparation :**  
Beurrer et fariner un moule à manqué.  
Dans un saladier, mélanger la crème fraîche et le sucre.  
Incorporer les œufs entiers, l'un après l'autre, puis la farine et la levure.  
Bien mélanger.  
Faire cuire 35 à 40 mn à 210°, (th 7).  
Laisser tiédir avant de démouler.  
Servir accompagné de confitures.

## SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

# Les vertus de la menthe

*Dans nos souks, les bouquets de menthe portés dans les hottes par les vendeurs embaument tous les marchés. Cela fait fuir les mouches et moustiques attirés par le déballage de victuailles. Rappel de quelques vertus de cette herbe aromatique*

### Une plante à usage multiple

On fait de la menthe des utilisations multiples dans tous les pays du monde. Si les Arabes l'associent au thé, les Asiatiques en mettent des feuilles fraîches dans leurs salades et rouleaux de printemps, les Nord-américains en ajoutent une branche dans leurs cocktails préférés. Chez nous, on la consomme en infusion, dans les recettes de galette kabyle (Aghroum sé-naânaâ) et des plats (Thikervavine.)

### Pour tonifier l'organisme

La menthe est recommandée le matin, pour donner un coup de fouet à l'organisme. Très fortifiante en cas d'effort intellectuel notamment en période d'examen. En cas de



vertige, on donne une goutte de menthe sur un morceau de sucre, car cette herbe est un stimulant du cœur et du système nerveux.

### En infusion

Elle facilite la digestion. C'est un baume qui tout au long du parcours interne régularise les fonctions du foie, de l'estomac, de la bile et des intestins.

On peut la consommer le soir pour bénéficier de ses vertus digestives à condition de l'associer au tilleul, afin de neutraliser ses qualités existantes et ne pas avoir d'insomnies.

### En application externe

La menthe a un pouvoir anesthésique. En cas de maux de dents, on peut soulager la douleur en mettant quelques feuilles de menthe écrasées son l'endroit atteint. Pour apaiser les migraines, une compresse trempée dans une décoction de menthe est bienvenue. Dans ces pays où règnent encore des épidémies, où la chaleur favorise le pullulement des microbes, la présence permanente de la menthe est une garantie de protection, car cette plante est un profond antiseptique.

### Le plus

La menthe aurait la réputation d'être aphrodisiaque. Il est un fait certain : elle régularise les fonctions sexuelles de l'homme comme de la femme. Depuis toujours, elle figure à dose variable dans tous les philtres d'amour !

## RELEVER PLATS ET DESSERTS

### La touche de crème fraîche

Crue, légère, entière, épaisse, la crème fraîche est un ingrédient qui a trouvé sa place pour agrémenter et relever plats et desserts.

### Qu'est-ce que la crème fraîche ?

La crème fraîche est le fruit de l'écémage du lait. C'est un aliment totalement naturel et dépourvu d'additif chimique. Elle peut être consommée crue, pasteurisée ou stérilisée, liquide, épaisse ou allégée.

### Comment l'utiliser

#### La crème crue

C'est celle qui demeure la plus proche de celle d'antan. Sa saveur est incomparable mais elle ne se garde que deux voire trois jours maximum.

Idéale en accompagnement de fraises, de tarte Tatin ou de fondant au chocolat et aux noix.

#### La crème double

Son nom lui sied à merveille car elle contient en effet, 40 % de matières grasses. A la base très blanche, sa couleur jaunit au contact de l'air.

Idéale pour des recettes traditionnelles comme le fameux poulet de Bresse à la crème ou le lapin à la crème et aux champignons.

#### La crème épaisse

Ici, la texture de la crème est densifiée car elle estensemencée avec des ferments lactiques.

Idéale nature en accompagnement de desserts, elle est tout aussi parfaite pour réaliser des sauces. Tous les sautés, veau, volaille,



la queue de lotte en chemise, le lapin et les quiches.

### Comment la conserver ?

De manière générale, il faut la conserver dans la partie la plus froide du réfrigérateur, soit à une température de 5 à 6 degrés. Une fois le pot de crème ou la brique entamée, consommez la dans 48 heures.

### Apport en calories

Pour 100 g de crème fraîche : Calories : 300 kcal, Protides : 3.00 g, Lipides : 30.00 g, Glucides : 4.00 g

## Trucs et astuces

### Alléger une omelette



Versez une c. à soupe d'eau (ou de lait) par jaune d'œuf dans votre omelette.  
Cela va l'alléger et la rendre plus digeste.

### Préparer du chocolat fondu



Mouillez les morceaux de chocolat avant de les faire fondre.  
Votre chocolat sera bien liquide et ne collera pas la casserole.

### Cuisiner les aubergines



Pour bien cuisiner les aubergines, en évitant leur goût amer, ou encore leur jus noirâtre, laissez-les tremper dans de l'eau salée avec un peu de lait pendant 4 heures avant de les faire cuire.

### Rôtir les pommes de terre



Piquez vos pommes de terre avec une fourchette avant de les faire rôtir. Elles garderont leur tenue tout au long de la cuisson et ne se transformeront plus en purée.

O. A. A.



# Des galaxies très spéciales regorgeant d'étoiles massives

*Avec Alma, des chercheurs ont sondé l'abondance d'étoiles massives au sein de galaxies à sursauts d'étoiles lointaines. De son côté, une autre équipe a étudié une région de formation d'étoiles très actives dans l'univers local.*

Dans les deux cas, ils ont découvert que ces galaxies donnant naissance à un grand nombre d'étoiles sont intensément peuplées d'étoiles massives, voire très massives. Des astronomes ont disséqué avec le grand radiotélescope Alma (Atacama Large Millimeter Array) quatre lointaines galaxies dites à sursauts d'étoiles. Ces galaxies se distinguent d'autres cités d'étoiles comme la Voie lactée par leur taux de natalité d'étoiles bien plus élevé que la moyenne : il peut dépasser la centaine de naissances par an. Les chercheurs souhaitaient évaluer la proportion d'étoiles massives au sein de ces galaxies très prolifiques, en comparaison avec la population plus ordinaire et calme, histoire de mieux comprendre l'évolution des galaxies et de l'univers.

Pour y parvenir, Zhi-Yu-Zhang, de l'université d'Édimbourg, et son équipe ont mis au point une technique pour déterminer les abondances de deux types de monoxyde de carbone avec des isotopes différents au sein des nuages de gaz et de poussière de leurs cobayes galactiques. « Les isotopes de carbone et d'oxygène sont d'origines distinctes. Les étoiles massives créent davantage de  $^{18}O$ , tandis que les étoiles de faible masse ou de masse intermédiaire produisent davantage de  $^{13}C$  », a expliqué l'auteur principal de ces recherches publiées en juin 2018. Les chercheurs ont découvert que ce taux est en moyenne dix fois supérieur à celui d'une galaxie comme la nôtre. En d'autres termes, les galaxies à sursauts d'étoiles sont plus généreuses en étoiles massives — des étoiles dont la masse est au moins huit fois supérieure à celle de notre Soleil. Beaucoup plus.

## Une abondance d'étoiles massives dans les galaxies à sursaut d'étoiles locales

Et cela vaut aussi pour les galaxies à sursauts d'étoile proches de nous, dans notre univers local. En effet, parallèlement à ces travaux, une autre équipe, qui a scruté notre petite voisine le Grand Nuage de Magellan avec le VLT — 800 étoiles de la



nébuleuse de la Tarentule ou 30 Dorades —, a montré qu'elle aussi est plus riche en étoiles massives.

"Nous avons détecté des étoiles dont la masse excède les 30 masses solaires dans des proportions supérieures de 30 % à la norme, a commenté Fabian Schneider, de l'université d'Oxford, qui a dirigé cette étude. Les étoiles dont la masse excède les

60 masses solaires étaient quant à elles supérieures en nombre de 70 % à la proportion attendue." L'astronome conclut : "Nos résultats questionnent l'existence supposée du seuil de 150 masses solaires qu'une étoile nouvellement formée ne pourrait dépasser. Ils suggèrent même que ce seuil pourrait être porté à 300 masses solaires !"

## 3 kilomètres à pied, ça booste la... créativité



On évoque souvent les bienfaits de l'activité physique sur la santé physique et mentale. En voici une nouvelle preuve avec cette étude sérieuse qui suggère que la marche à pied, même à faible intensité, stimule la créativité. Musiciens, écrivains, philosophes ou scientifiques : ils sont nombreux à s'être livrés à leur art après leurs promenades quotidiennes, si bien qu'on en arrive à se demander si le secret de leur

inventivité ne vient pas de ces randonnées. Qu'ont en commun Rousseau, Tchaïkovsky, Beethoven, Dickens, Socrate ou Darwin ? Peut-être doivent-ils leur génie à leur goût pour la marche à pied. Tous aimaient déambuler plusieurs fois par jour dans les rues de la ville ou à la campagne. À tel point qu'une légende est née autour des bienfaits de la randonnée sur la réflexion et la créativité.

Mais jamais cette idée reçue qui traverse les âges n'a été vérifiée selon un protocole scientifique. Au mieux, des études ont effectivement montré que l'activité physique préserve les fonctions cognitives sur le long terme. Sans parler des bienfaits pour le reste de la santé. Alors, Marilyn Oppezzo, de l'université Stanford a voulu confronter cette hypothèse populaire à des méthodes rigoureuses.

Avant de la valider devant les évidences constatées.

### De la marche à pied née l'idée créative

176 étudiants ont joué le jeu. Plusieurs petites expériences ont été menées afin de tester l'aptitude de ces jeunes à la pensée divergente, processus permettant de tester la créativité, avant ou après une petite balade, à l'intérieur ou en plein air. Ces exercices ont été réalisés assis, ou après une session sur un tapis roulant, tandis que d'autres se promenaient sur le campus, sur leurs pieds ou poussés dans un fauteuil roulant, pour tester si l'air extérieur constituait un facteur stimulant.

Parmi les expérimentations proposées, l'une d'elles consistait à trouver un maximum d'utilisations à un objet en 4 minutes. Exemple : à quoi peut servir un bouton ? L'imagination pouvait suivre son libre cours, mais dans une certaine limite. Une autre tâche

demandait même une inventivité plus poussée encore, au cours de laquelle il était demandé aux participants de former une analogie complexe à partir d'une expression. L'autre expérience, de pensée convergente cette fois. Dans ce cas, il n'y a qu'une seule bonne réponse à trouver. L'exercice consistait à trouver le point commun entre une suite de mots. L'exemple repris dans cette étude est celui de 3 mots : cottage, Swiss (Suisse) et cake. La bonne réponse était cheese, le fromage, pour fromage blanc (cottage cheese), fromage suisse et cheesecake, les célèbres gâteaux au fromage. Et, à cet exercice, les marcheurs ont fait moins bien que les sédentaires. La créativité semble générée par une succession d'étapes, depuis la génération de l'idée jusqu'à son exécution. Néanmoins, ne deviendra pas Léonard de Vinci qui veut. Mais en cas de besoin, une petite promenade au fil de l'eau pourrait bien générer un concept spontané et prometteur.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### Platine à silex

Inventeur : Marin Bourgeois

Date : 1612

Lieu : France

La platine d'une arme à feu est un ensemble mécanique assurant la percussion. Il en existe de nombreuses variantes. Pour certaines armes automatiques, la platine intègre également la fonction de sélecteur de tir, l'action sur la détente déclenchant un tir semi-automatique lorsqu'elle est partiellement pressée et automatique lorsqu'elle est complètement pressée.



## LE PACHA



21h00



Des diamants sont chargés dans un fourgon spécial à destination du Bourget. Mais le convoi, escorté par des motards et une voiture de police, tombe dans une embuscade montée par le dangereux malfaiteur Marcel Lurat, dit «Quinquin». Celui-ci rafle les diamants et liquide quelques-uns de ses complices au moment du partage. Le commissaire divisionnaire Joss, qui est à six mois de la retraite, se retrouve avec cette affaire sur les bras. L'inspecteur du convoi, qui était son ami d'enfance et son camarade de métier, a lui aussi été assassiné. Joss décide alors de venger son ami et d'en finir avec les truands. Il est sûr que Quinquin a organisé le vol des diamants, mais il manque de preuves

## TPMP : LE JEU



21h00



Médias, dossiers, scoops, invités, quiz, défis... sur le plateau ou dans la rue, dans les loges ou en régie, qui peut arrêter Baba ? Entouré de ses chroniqueurs historiques, mais aussi de nouvelles recrues comme Éric Naulleau, Karim Zéribi, Cyrille Eldin ou Thomas Angelvy, Cyril Hanouna a repris cette année des séquences cultes de la dernière décennie. Ce soir, l'amateur et ses chroniqueurs jouent pour vous faire gagner des cadeaux. Au programme de cette soirée : des quiz, des surprises, mais aussi des gages qui vont en étonner plus d'un ! Ambiance et fous rires garantis, pour une soirée comme toujours inoubliable !

## VOUS AVEZ LA PAROLE



21h00



Après plus d'un mois de mobilisation contre la réforme des retraites et au soir d'une nouvelle journée de manifestations, le magazine donne la parole aux Français en direct et en extérieur. Sur le plateau, des citoyens, des représentants politiques ainsi que des grands acteurs des négociations seront présents afin de renouer le dialogue et échanger sur les perspectives de la réforme des retraites. Tout au long de la soirée, la rédaction nationale de France Télévisions propose des reportages et des duplex en région afin de faire le point sur les événements de cette journée d'action. L'émission relaiera également la participation des citoyens sur les réseaux sociaux

## LA LOI DU MARCHÉ



21h00



Chômeur depuis presque vingt mois, Thierry s'épuise à suivre les formations que lui propose Pôle Emploi. Il les enchaine, mais on ne lui propose jamais aucun poste. Pourtant, il faut tenir bon, car Thierry doit faire vivre sa famille et surtout trouver un centre prêt à accueillir son fils Mathieu, handicapé, afin qu'il poursuive ses études. Thierry décroche finalement un emploi de vigile dans une grande surface. Sa mission : surveiller les clients et traquer les voleurs. Il se trouve rapidement face à des cas de conscience



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## UNE ÎLE



21h00



Sur une île où la pêche est en péril, la colère monte chez les villageois. Pendant que certains survivent grâce à des trafics invouables, les jeunes trompent leur désœuvrement en organisant des rave-parties. C'est à l'une de ces fêtes que Sabine entraîne Chloé, mais la soirée prend une tournure dramatique quand un jeune homme est conduit à l'hôpital entre la vie et la mort. Bouleversée, Chloé prend la fuite. Le lendemain, une femme est découverte dans la cale du bateau de deux pêcheurs portés disparus en mer. Au docteur Mathesson, l'inconnue ne dit qu'un seul mot : Théa, son prénom

RIZZOLI & ISLES :  
AUTOPSIE D'UN MEURTRE

21h00



Le corps d'une adolescente, Sheila, est retrouvé dans une cage en bois placée dans un parc. La victime porte sur le cou une piqûre de seringue. L'analyse du légiste Maura montre que Sheila a reçu une dose mortelle d'anesthésiant, utilisé par les vétérinaires. Maura reçoit la visite du docteur psychiatre Kevin Foley, une ancienne connaissance, qui vient l'interroger sur l'enquête en cours, sans pouvoir répondre aux questions que son étrange comportement suscite. Jane a l'intuition que le psychiatre cherche à les mettre sur une piste, mais qu'il est tenu par le secret médical

FBI : BOMBES  
À RETARDEMENT

21h00



Une explosion frappe un immeuble de New York en plein après-midi. Deux agents de la branche locale du FBI se voient confier l'enquête : Maggie Bell, issue d'une longue tradition familiale policière, et Omar Zidan, ex-agent infiltré de la DEA. L'enquête s'oriente vers un règlement de comptes entre gangs rivaux, mais lorsque les suspects sont retrouvés morts, l'affaire prend une tout autre dimension

## PEUR SUR LE LAC



21h00



Deux ans après avoir eu affaire au Tueur du lac, Lise Stocker et Clovis Bouvier découvrent une menace tout aussi redoutable. Ce qui, au départ, n'était qu'une banale histoire d'accident de plaisance s'avère en réalité bien plus complexe : l'homme décédé sur son bateau a en effet été victime d'une hémorragie d'une rare intensité et tous ses organes ont explosé. L'affaire se complique lorsqu'un deuxième corps avec les mêmes symptômes est déposé à l'hôpital d'Annecy : nervures sur la nuque, fièvre, hémorragie interne. Que se passe-t-il dans la ville ? Et qui empoisonne ses habitants ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 0210000713000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# MEGHAN MARKLE ET HARRY

## LEUR GRAND RETOUR À LONDRES, MAIN DANS LA MAIN

Comme le palais de Buckingham l'avait annoncé en début de semaine, le couple a souhaité commencer 2020 en allant à la rencontre de Janice Charette, Haute-commissaire du Canada au Royaume-Uni, et ses équipes, pour "les remercier pour la chaleureuse hospitalité canadienne et le soutien qu'il a reçu au cours de son récent séjour". Mardi, le duc et la duchesse de Sussex étaient attendus avec impatience par de nombreux fans après leur absence prolongée. Comme à son habitude, le duo complice est arrivé tout sourire, main dans la main. Pour son premier engagement officiel de l'année, Meghan Markle avait misé sur un look élégant et épuré en jupe satinée chocolat, manteau camel et escarpins en velours signés Jimmy Choo.



**Janet Jackson**  
**SON FILS EISSA, GÂTÉ POUR SON ANNIVERSAIRE**

Le petit Eissa est né le vendredi 3 janvier 2017. Sa maman, Janet Jackson, lui a adressé un message sur Instagram, où elle compte plus de 4 millions de followers. La chanteuse de 53 ans et petite soeur du défunt roi de la pop Michael Jackson y a publié une photo d'elle enceinte d'Eissa. Elle écrit en légende : "Il y a 3 ans, Dieu m'a bénie, à l'âge de 50 ans, en m'offrant le plus grand des cadeaux. Mon bébé ! Joyeux anniversaire, mon chéri. Maman t'aime plus que tout au monde !"



**Gilbert Rozon**

**ACCUSÉ DE VIOL : LA DATE DE SON PROCÈS RÉVÉLÉE**

C'est officiel, Gilbert Rozon est prochainement attendu devant la justice. L'ancien juré de La France a un incroyable talent (M6) et ancien président du groupe Juste pour rire sera jugé à Montréal au Canada en juin 2020 pour viol et attentat à la pudeur. C'est ce qu'a annoncé ce mardi 7 janvier un procureur du Québec.

Fadjr	06h29
Dohr	12h54
Asr	15h29
Maghreb	17h51
Icha	19h15

55<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA REVOLUTION PALESTINIENNE

## PRÈS DE 250.000 MARTYRS ET 1 MILLION DE PRISONNIERS

L'ambassade de Palestine à Alger a commémoré le 55<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution palestinienne. Les chiffres communiqués par M. Amine Makboule, ambassadeur représentant de l'Autorité palestinienne, font état de 250.000 victimes de guerre, depuis 1965 et quelque 1 million de Palestiniens, qui croupissent dans les geôles israéliennes.

A l'occasion du 7 janvier dédiée comme journée du Chahid palestinien, organisée au forum El Moudjahid, l'ambassadeur palestinien, Amine Makboul a estimé dans son intervention, que "la lutte pour l'indépendance de la Palestine se poursuit inlassablement, sur plusieurs fronts". Après avoir brossé un tableau historique sur la Révolution, enclenchée en janvier 1965 par le mouvement Fath et son corolaire l'OLP, le représentant de l'Autorité palestinienne a considéré, que "depuis l'institution de l'Autorité de Palestine à Alger en 1988, il y a un nouveau souffle à cette Révolution, qui bénéficie actuellement de beaucoup de soutiens parmi les peuples arabes". Actuellement, la situation ne fait qu'empirer, selon lui, par "l'intensification de la colonisation israélienne, dans les zones réputées appartenir au territoire palestinien". De même, que l'embargo sur Ghaza et les moyens répressifs de l'armée d'Israël, ne font qu'envenimer les rapports sur la question du territoire. "Depuis son enclenchement en janvier 1965, la Révolution palestinienne a payé un lourd tribut, avec 250.000 martyrs qui sont tombés au champ d'honneur, et on enre-



gistre près de 1 million de prisonniers, dont 600 enfants, dans les prisons d'Israël", sans compter les autres milliers de victimes, qui sont morts depuis 1917, triste date pour le sort de la Palestine (NDLR, l'accord de Balfour). Pour l'ambassadeur, cela ne fait que renforcer "les moyens de lutte dont nous disposons, car chaque jour, la résistance populaire fait parler d'elle". Selon lui, la Direction palestinienne, sous la houlette du président Mahmoud Abbas, ne reculera pas devant l'intransigeance du gouvernement de

Netanyahu. "Nous restons fidèles aux engagements de lutte concernant la restitution du statut de Jérusalem comme capitale de la Palestine, et la cessation de la colonisation dans nos territoires, conformément aux différentes résolutions onusiennes". Plus pragmatique, l'Ambassadeur palestinien souligne, que "136 Etats reconnaissent l'Autorité palestinienne, et dont la plupart ne sont pas d'accord avec la décision américaine, sur Jérusalem comme capitale d'Israël".

F. A.

AMINE MAKBOULE, AMBASSADEUR DE LA PALESTINE AU MIDI LIBRE :

## "NOUS ALLONS JUGER ISRAËL POUR CRIMES DE GUERRE"

Entretien réalisé par Fayçal Abdelghani

**Midi libre :** Vous avez reçu dernièrement l'assurance du TPI, pour enclencher une enquête sur les crimes de guerre d'Israël en Palestine. Comment évaluez-vous ce dossier ?

**M. Amine Makboule :** Effectivement, le Tribunal pénal international s'apprête à conduire une enquête, sur les crimes de guerre perpétrés par les responsables politiques et militaires israéliens. Je vous avoue que le travail de la commission n'a pas été facile, et pendant 2 ans, nous avons rassemblé des preuves matérielles irréfutables sur ces crimes et génocides, à l'endroit du peuple palestinien. Heureusement, le travail de la commission a été un succès et le TPI a accepté d'ouvrir cette

enquête, après un soutien apporté par des ONG et Ligues des droits de l'Homme internationales. Après cela, nous allons attendre de faire comparaître ces hauts responsables, pour crimes de guerre et les génocides commis sur le peuple palestinien. Il est bien entendu, que l'Administration américaine de Trump va contrecarrer cette décision.

**A ce propos, quelle est la situation après la décision américaine d'établir Jérusalem comme capitale d'Israël ?**

Justement, vous connaissez la réaction mondiale, suite à cette décision unilatérale. Actuellement, les 2/3 des Etats dans le monde ne reconnaissent pas cette décision. Nous allons continuer nos efforts diplomatiques, pour abroger cette décision que l'on qualifie d'arbitraire.

**Et le "deal du siècle", concocté par les puissances mondiales pour diviser la Palestine en petits territoires autonomes. Qu'en est-il de ce projet ?**

Nous allons faire tout pour détruire cet accord, qui était établi par certaines puissances, avec la complicité de certaines parties des pays arabes, dont tout le monde connaît leurs noms. Je ne révèle pas les noms de ces Etats, mais on reste convaincu que cet accord ne vise finalement, qu'à diviser le peuple palestinien et faire reculer ces acquis sur la revendication de Jérusalem comme capitale palestinienne.

**En guise, quelle suite donner à la situation à Ghaza qui vit depuis des années sous embargo ?**

Je peux vous dire, que casser cet embargo fait partie de notre lutte, pour que cette région soit intégrée à l'Etat palestinien, par le biais de notre médiation à



l'échelle internationale. Actuellement, la situation reste dramatique pour toute la population. Mais, l'Autorité palestinienne fait tout pour apporter les aides nécessaires en soins médicaux, en nourriture et le paiement des salaires des 60.000 fonctionnaires dans la région.

F.A.

MÉTRO D'ALGER/ LIGNE HAÏ EL BADR

### Le trafic suspendu demain

Le trafic du métro d'Alger sera suspendu, momentanément demain vendredi, de 5h00 à 7h00 du matin, entre les stations Haï El Badr et El Harrach Centre, en raison de travaux de maintenance, a indiqué l'entreprise exploitante du métro, la Ratp El Djazaïr, dans un communiqué.

"L'entreprise du Métro d'Alger et la Ratp El Djazaïr, informent leur aimable clientèle, qu'en raison de travaux de maintenance, qui seront entrepris sur une partie de la ligne du Métro, durant la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 janvier, le trafic du métro sera momentanément suspendu le vendredi matin, de 5h00 à 7h00, entre les stations Haï El Badr et El Harrach Centre", fait savoir la même source, précisant que le reste de la ligne restera normalement en service.

Tout au long de cette interruption, un service de bus de substitution, de l'ETUSA, sera mis en place dans les deux sens, entre Haï El Badr et El Harrach Centre, pour desservir toutes les stations du parcours, indique la même source.

En plus, Ratp El Djazaïr sensibilisera et accompagnera ses voyageurs, par une campagne d'information via des affiches mises en place dans l'ensemble des stations de la ligne, ainsi qu'à travers la diffusion d'annonces sonores".

Des agents d'accueil de Ratp El Djazaïr seront également mobilisés, durant l'interruption afin d'informer, accompagner et orienter les voyageurs, ajoute le communiqué.

CRASH D'UN BOEING 737 UKRAINIEN EN IRAN

### 176 morts et aucun survivant

Un Boeing ukrainien, avec plus de 170 personnes à bord, s'est écrasé peu après son décollage à Téhéran, en Iran, pour Kiev. Il n'y a aucun survivant.

À Kiev, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a confirmé qu'il n'y avait aucun survivant. "Tous les passagers et l'équipage" du Boeing 737 d'Ukraine International Airlines, "sont morts", a écrit M. Zelensky sur sa page Facebook.

Un incident technique serait à l'origine du drame.